
Processus d'émergence, de construction, d'implantation
et de validation de l'outil :
Évaluation du niveau d'autonomie

Rapport de résultats préliminaires présenté
au comité *Plan de Cheminement vers l'autonomie*
et à l'Association des Centres Jeunesse du Québec

Par :
Martin Goyette, chercheur principal
Professeur, École nationale d'administration publique

et

Marie-Noële Royer MSc., Criminologie
Mélanie Corneau, MSc., Criminologie

En collaboration avec :

Pascal Tanguay, Chef de service DSC Chaudière-Appalaches
et responsable régional du Programme Qualification des jeunes

Serge Mercier, éducateur PQJ

Septembre 2008

AVANT-PROPOS

Ce rapport s'inscrit dans le cadre des travaux du comité *Plan de cheminement vers l'autonomie*. La tenue de ce comité, portant sur l'élaboration d'un plan de cheminement vers l'autonomie origine de la consultation de documents provenant du Royaume-Uni, le tout se déroulant dans le contexte de l'implantation du Programme Qualification des jeunes. Au Royaume-Uni, les différents réseaux, au-delà de ceux de la protection de la jeunesse, offrant des services aux enfants et aux jeunes dans le besoin se sont unis pour développer des outils communs pour bonifier leur intervention. C'est riche de cette union qu'a été élaboré le *Pathway Plan*. Brièvement, il s'agit d'un outil d'évaluation qui est utilisé obligatoirement trois mois avant, ou au plus tard, trois mois après les 16 ans de tous les jeunes pris en charge par les divers réseaux d'aide. L'objectif poursuivi est celui de préparer au mieux les jeunes à effectuer le passage à la vie autonome. Cette évaluation permet la planification de l'intervention en fonction des besoins du jeune tout en identifiant le dispensateur de services. L'outil est utilisé un an plus tard pour réviser l'atteinte des objectifs en vue de la transition au passage à la vie adulte à 18 ans.

Au Québec, au cours des dernières années, différents rapports ont été produits (Rapport Cloutier, Conseil permanent de la jeunesse, etc.) où l'on soulignait les lacunes de l'intervention auprès des 16-18 ans qui se préparent à faire la transition vers la vie autonome. C'est dans ce contexte que l'ensemble des centres jeunesse du Québec a placé cette préoccupation au centre d'une réflexion sur la programmation offerte aux jeunes, particulièrement ceux hébergés dans les ressources de réadaptation et dans les familles d'accueil.

L'Association des centres jeunesse du Québec a donc convié des représentants de différentes régions à participer à un comité dont le mandat est de se prononcer sur la pertinence et la faisabilité, pour les centres jeunesse, de se créer l'obligation de soumettre tout jeune pris en charge qui atteint 16 ans à une évaluation de type *Pathway Plan*. Pareil engagement implique la mise en place d'un continuum de services pouvant répondre

autant aux besoins des adolescents présentant un pronostic favorable qu'à ceux présentant un pronostic sombre. Le comité s'étant montré favorable à la mise en place d'un tel procédé, l'équipe de recherche dirigée par Martin Goyette, professeur à l'École nationale d'administration publique de Montréal, s'est jointe au projet à titre d'expert dans le développement et la validation d'outils cliniques.

Ce rapport s'inscrit également dans la programmation régulière de recherche du projet *Soutien à la vie autonome*¹ (SAVA) dirigé par le professeur Martin Goyette, dont un des objectifs prioritaires est de valider et de diffuser un outil clinique visant l'évaluation et le développement de l'autonomie fonctionnelle. Ce rapport préliminaire a été rédigé en étroite collaboration avec des représentants du Centre jeunesse de Chaudière-Appalaches, particulièrement Pascal Tanguay, Chef de service DSC et responsable régional du Programme Qualification des jeunes et Serge Mercier, éducateur du Programme Qualification des jeunes.

¹ Le projet Développement d'outils d'intervention et de recherches visant la préparation à la vie autonome et le soutien à la sortie des jeunes recevant des services des centres jeunesse est financé par la Stratégie nationale de prévention du crime du Canada en collaboration avec le ministère de la Sécurité public de Québec.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----------|
| AVANT-PROPOS..... | i |
| TABLE DES MATIÈRES | iii |
| INTRODUCTION..... | 1 |
| CHAPITRE 1. LE PROCESSUS D'ÉMERGENCE ET DE CONCEPTION DE L'OUTIL ÉVALUATION DU NIVEAU D'AUTONOMIE DU CENTRE JEUNESSE DE CHAUDIÈRE- APPALACHES | 4 |
| 1.1. La version originale anglaise de l'ACLSA | 6 |
| 1.2. L'utilisation de L'ACLSA dans le Programme Qualification des jeunes (PQJ) | 8 |
| 1.3. La version du Centre jeunesse de Chaudière-Appalaches (CJCA)..... | 9 |
| CHAPITRE 2. IMPLANTATION ET UTILISATION CLINIQUE DE L'OUTIL ÉVALUATION DU NIVEAU D'AUTONOMIE AU CENTRE JEUNESSE DE CHAUDIÈRE-APPALACHES..... | 15 |
| CHAPITRE 3. VALIDATION DE LA VERSION 3 DE L'OUTIL ÉVALUATION DU NIVEAU D'AUTONOMIE DU CENTRE JEUNESSE DE CHAUDIÈRE-APPALACHES | 23 |
| 3.1. Méthodologie et sources des données | 23 |
| 3.2. Validité empirique de l'outil <i>Évaluation du Niveau d'Autonomie</i> | 24 |
| 3.2.1. La consistance interne des échelles..... | 25 |
| 3.2.2. La structure factorielle et la validité de construit..... | 29 |
| 3.2.3. La validité des abaisseurs..... | 31 |
| CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS | 35 |
| RÉFÉRENCES..... | 42 |
| ANNEXE 1. PRÉSENTATIONS DES ABAISSEURS QUI LIENT LES QUESTIONS DE PERFORMANCE AUX ITEMS DES ÉCHELLES D'AUTONOMIE | 45 |

INTRODUCTION

La modification des conditions d'entrée dans la vie adulte, observée depuis quelques décennies, est associée à l'allongement général de la jeunesse et à une désynchronisation des seuils des transitions à la vie adulte (Bidart, 2006). L'insertion des jeunes ne se réalise plus selon un modèle social quasi unifié, mais laisse place à une certaine individualisation des parcours, faits de pas en avant et de reculs dans les diverses transitions. Cet allongement conduit cette jeunesse à être moins indépendante ou autosuffisante que la jeunesse des générations antérieures, puisqu'elle habite plus longtemps chez les parents et que ceux-ci contribuent à sa subsistance plus longtemps, notamment lorsque les jeunes font des études (Maunaye et Molgat, 2003). Si les jeunes sont particulièrement interpellés par cette réalité, en raison de leur vulnérabilité aux répercussions négatives de la transformation du marché du travail, notamment parce qu'ils sont les premiers affectés par la précarité et la flexibilité des emplois, d'autres aspects de leur insertion sont aussi affectés, ne se limitant pas au domaine de l'emploi (Goyette et al, 2006). En effet, il faut envisager l'insertion de manière multi-dimensionnelle, en s'intéressant au relationnel, au politique et au symbolique. Cela veut dire s'intéresser aussi à d'autres voies d'insertion (famille, couple, résidence, etc.). Dans ce cadre, il s'agit alors de considérer les différentes transitions, qui marquent les transitions de la vie d'adolescent à celle d'adulte autonome : la transition de l'école vers le travail, celle de la famille d'origine vers une nouvelle famille et la transition du logement des parents vers un logement indépendant (Goyette, 2006).

Or, si l'insertion des jeunes en général s'est complexifiée à plusieurs égards, cette dynamique ou ces impératifs, associés à la transition à la vie adulte, constituent un enjeu majeur pour les jeunes qui ont connu des difficultés, notamment ceux qui entrent dans la vie adulte après un passage plus ou moins prolongé dans un milieu de placement (Goyette, 2007). Bien que ces jeunes possèdent des compétences et des ressources pour vivre cette transition difficile, en général, ils sont peu nombreux à terminer leurs études secondaires. Entre 19,2% et 43,2% ont décroché leur diplôme au moment de la dernière prise de mesure des études internationales recensées (Dumaret et al., 1997 ; Jahnukainen,

2007 ; Kufeldt, 2003 ; Lanctôt, 2006 ; Maunders et al., 1999). Au Canada, on estime qu'environ la moitié (entre 31% et 54%) d'entre eux travaillent dans les premiers mois qui suivent la fin de la prise en charge du système de protection de l'enfance (Kufeldt, 2003 ; Lanctôt, 2006; Rutman et al., 2006 ; Pauzé et al., 2004) et le plus souvent, les emplois occupés sont peu rémunérés et peu gratifiants (Goyette et al. 2007b ; Kufeldt, 2003 ; Pauzé et al., 2004). Plusieurs confient que leur salaire n'est pas suffisant pour combler leurs besoins (Kufeldt, 2003); d'ailleurs le tiers d'entre eux vivent sous le seuil de la pauvreté (Pecora et al., 2006). On sait également que les jeunes adultes avec des antécédents de placement ont plus souvent recours à l'aide sociale que la population générale (Goyette et al., 2006; Tweddle, 2007). En outre, les premières années du retour en communauté se caractérisent souvent par de l'instabilité sur le plan résidentiel; environ le quart des jeunes expérimenteraient au moins un épisode d'itinérance après l'atteinte de la majorité après la sortie (Daining & DePanfilis, 2007 ; Frechon, 2005 ; Pecora et al., 2005; Rutman et al., 2006). Par ailleurs, ces jeunes présentent un cumul de problématiques sociales persistantes (Pauzé et al., 2004) et ils sont surreprésentés parmi les populations marginales adultes (Tweddle, 2007). Les problèmes de santé mentale touchent plus de la moitié d'entre eux (Pecora et al., 2005). La prévalence de symptômes dépressifs est particulièrement élevée (de 20,1% à 48%) et près du quart ont déjà tenté de se suicider au début de l'âge adulte (Lanctôt, 2006; Maunders et al., 1999; Pecora et al., 2005; Rutman et al., 2006). La toxicomanie et l'abus d'alcool sont aussi des problématiques qui les affectent particulièrement : 37,9% des jeunes autrefois placés pour des motifs de protection abusent ou sont dépendants de drogues au début de l'âge adulte (Pauzé et al., 2004). Compte tenu du cumul de leurs problématiques sociales, les jeunes issus de milieux substituts constituent un groupe vulnérable sur le plan de l'insertion.

La nécessité d'offrir des services qui permettent d'insérer les jeunes dans des projets qualifiants et autonomisants devient ainsi une priorité d'action. Dans la lignée des recommandations du Sommet du Québec et de la jeunesse de 2000, qui plaçait la qualification des jeunes au centre d'un vaste plan d'ensemble pour venir en aide plus particulièrement aux jeunes en difficulté, l'Association des centres jeunesse du Québec a conçu et implanté en 2002 le Programme Qualification des jeunes (PQJ) qui vise, par une

intervention intensive, à préparer le passage à la vie autonome et à assurer la qualification des jeunes des centres jeunesse. Dans le cadre de ce projet, l'outil américain ACLSA (*Ansell Casey Life Skills Assessment*), conçu et implanté par le *Casey Family Program*² est utilisé auprès des jeunes participants. Cet outil évalue les habiletés nécessaires à la transition du milieu de placement vers l'autonomie. Il a été développé aux États-Unis dans le cadre d'une stratégie d'intervention globale visant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes placés en milieu substitut (Nollan et al, 2000). Le PQJ a développé une certaine expertise par rapport à cet outil pouvant soutenir une intervention de préparation à la vie autonome, mais cet outil a besoin d'être complété, formalisé, validé et diffusé. Le Centre jeunesse de Chaudière-Appalaches, qui dispense depuis novembre 2006 le Programme Qualification des jeunes sur son territoire, a conçu, à partir de l'outil ACLSA original, un outil québécois, qui va au-delà de la simple traduction et qui touche directement les particularités locales de jeunes en transition vers la vie autonome de cette région.

Ce présent rapport traite de la conception et de la validation de la version modifiée de l'outil ACLSA par le Centre jeunesse de Chaudière-Appalaches. Dans un premier temps, le processus d'émergence de l'outil sera présenté, de sa conception par les américains à la version québécoise revue et corrigée et actuellement utilisée par le CJCA. Les principales innovations de contenu apporté à l'outil seront présentées. Dans un deuxième temps, il sera question des innovations du CJCA en termes d'implantation et de diffusion de l'outil dans leur région. Toute une logistique de complétion de l'évaluation est mise en œuvre par le centre jeunesse pour rendre l'utilisation facile, rapide et efficace. La clientèle cible et l'utilisation clinique de l'outil seront aussi abordées dans cette section. La validité empirique d'une version préliminaire fera l'objet d'une troisième section. La consistance interne des échelles et la structure factorielle de l'outil seront exposées et comparées aux résultats des tests de validation effectués sur la version utilisée par le PQJ (traduction simple) et la version originale anglaise du *Casey Family Program*. La validité d'une règle de pondération des résultats sera également traitée. Finalement, des recommandations touchant une version ultérieure de l'outil et les enjeux d'implantation seront exposées.

² Pour la version originale de l'*Ansell-Casey Life Skills Assessment* (ACLSA), voir le Site Internet du *Casey Family Program* : <http://www.caseylifeskills.org/>

CHAPITRE 1. LE PROCESSUS D'ÉMERGENCE ET DE CONCEPTION DE L'OUTIL ÉVALUATION DU NIVEAU D'AUTONOMIE DU CENTRE JEUNESSE DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

En 2007, forte de son expérience du Programme Qualification des jeunes, L'ACJQ forme un comité qui s'intéresse particulièrement à la réalité des jeunes de 16 à 18 ans pris en charge par les centres jeunesse du Québec. Le comité *Plan de cheminement vers l'autonomie* implique la participation de onze centres jeunesse du Québec. Il s'est donné pour objectif l'élaboration, la conception, la validation et l'utilisation par tous les centres jeunesse d'un outil clinique d'évaluation de la situation de tous les jeunes de 16 ans suivis par les centres jeunesse. Le comité aspire à étendre l'utilisation systématique de cet outil à l'ensemble des partenaires impliqués auprès des jeunes en difficulté (Carrefour jeunesse emploi, CSSS, etc.) tel que cela se fait en Angleterre avec le *Pathway Plan*. L'équipe de recherche SAVA a été approchée par le comité pour agir à titre d'expert afin de réaliser l'ensemble des activités de recherche relatives à la construction de l'outil, notamment en ce qui a trait à sa validation. Considérant que valider et diffuser un outil clinique visant l'évaluation et le développement de l'autonomie fonctionnelle fait partie intégrante de notre mandat de recherche, les travaux effectués dans le cadre du comité *Plan de cheminement vers l'autonomie* s'inscrivent également directement dans le cadre de la recherche *Soutien à la vie autonome*.

Plusieurs outils existants ont été étudiés par le comité et deux ont particulièrement retenus l'attention comme modèles d'outils sur lesquels se baser pour débiter le développement d'un outil québécois répondant aux besoins spécifiques ciblés par le comité : l'ACLSA du *Casey Family Program* aux États-Unis et le *Pathway Plan* par le *Integrated Children System* au Royaume-Uni³. Le *Pathway Plan* apparaît plus complet mais plus général que l'ACLSA. Il intègre directement l'élaboration d'un plan d'intervention, ce qui en fait un outil intéressant aux yeux des membres du comité. L'idée d'un processus d'évaluation en arborescence, qui procède à partir d'une investigation sommaire vers le recours à des outils plus spécifiques et pointus quand la situation sous examen le requiert, apparaît une

³ Pour plus d'informations sur le *Pathway Plan*, voir: Department of Health et al. (2000) *Framework for the Assessment of Children in Need and their Families*. London: the Stationery Office.

voie intéressante. L'intérêt porté à l'ACLSA tient davantage à sa forme simple et conviviale ainsi qu'à la précision de certains aspects. L'outil ACLSA étant déjà utilisé dans le cadre du Programme Qualification des jeunes, il a été proposé que sa forme et son contenu soient juxtaposés à l'outil *Pathway Plan* afin de concevoir un outil adapté pour les organismes d'aide à la jeunesse du Québec.

Le Centre jeunesse de Chaudière-Appalaches, membre du comité *Plan de cheminement vers l'autonomie*, travaille depuis une vingtaine d'années sur le développement de l'autonomie des adolescents en fin de placement en milieu substitut et à l'aube de la fin des services dispensés par les centres jeunesse. À l'origine, l'intervention se faisait de façon ponctuelle, en contexte de travail, à la suite d'initiatives locales. Afin de mieux soutenir le développement de l'autonomie des jeunes à la veille de leur majorité légale, et ce, de façon différentielle (CJCA, 2008), le CJCA a voulu se doter d'un outil qui servirait dans un premier temps à évaluer le niveau d'autonomie des jeunes et dans une deuxième temps, à favoriser une intervention individualisée et adaptée à la situation particulière de chaque jeune. Dans cette optique, l'outil ACLSA a retenu leur attention comme un projet novateur en termes de support au développement de l'autonomie fonctionnelle des jeunes. Un éducateur du CJCA a communiqué avec le *Casey Family Program* et a obtenu une autorisation lui permettant d'adapter l'outil à la réalité québécoise et de constituer une version francophone de l'outil de mesure de l'autonomie. Au-delà d'une traduction intégrale de l'outil américain, le CJCA a apporté plusieurs modifications à l'outil, et a notamment retiré certains items jugés redondants, bonifié certaines dimensions considérées incomplètes, ajouté des dimensions, reformulé des items etc. Ce nouvel outil correspond en grande partie aux préoccupations des membres du comité *Plan de cheminement vers l'autonomie*, c'est-à-dire qu'il est à la fois convivial et exhaustif, touchant à des domaines très précis de l'autonomie et à des aspects plus généraux, qu'il s'intéresse aux projets de vie scolaire, professionnel et résidentiel et qu'il intègre directement l'élaboration d'un plan d'intervention.

1.1. La version originale anglaise de l'ACLSA

Le questionnaire ACLSA (*Ansell-Casey Life Skills Assessment*) est utilisé pour évaluer les habiletés nécessaires à la transition du milieu de placement vers l'autonomie (Ansell, 2001; Nollan et al, 2000). Il comprend quatre niveaux, selon l'âge des jeunes, et couvre neuf domaines de l'autonomie fonctionnelle. 1) Planification de carrière, 2) Communication, 3) Vie quotidienne, 4) Vie à la maison, 5) Logement et gestion du budget, 6) Soins personnels, 7) Aptitudes sociales, 8) Aptitudes au travail et techniques d'étude, 9) Vie au travail. Chaque niveau touche en moyenne à six des neuf domaines. Les jeunes et leurs intervenants respectifs (ou personnes responsables) doivent compléter l'ensemble des énoncés et répondre à l'aide de l'un des trois choix suivants : 1 - *Ne me ressemble pas* 2 - *Me ressemble moyennement* ou 3 - *Me ressemble beaucoup*. Compléter l'ACLSA est l'un des premiers pas d'un processus d'intervention. Une fois l'ACLSA complété sur Internet, un rapport individuel est envoyé, ce dernier fournissant un résumé des résultats par domaine et des réponses à chaque énoncé. Les résultats indiquent les forces et les opportunités d'amélioration par rapport aux différents domaines. Après avoir discuté de l'évaluation des résultats, le jeune et l'éducateur choisissent ensemble des domaines sur lesquels travailler et établissent les objectifs à atteindre. Cette étape s'appuie sur le *Life Skills Guidebook* qui regroupe les compétences à développer en fonction de chacun des neuf domaines. Le *Life Skills Guidebook* contient de l'information sur les modalités pour enseigner les habiletés de vie aux jeunes et il comprend une description des sessions d'apprentissage s'appliquant à chacune des habiletés de vie. Également, on retrouve une liste des compétences à développer en fonction de chacun des domaines de l'autonomie associés à des indicateurs de performance en vue d'évaluer l'évolution du développement des habiletés. Enfin, le *Life Skills Guidebook* propose des activités à réaliser par le jeune en lien avec chacune des compétences. Ces activités sont utilisées pour mettre en action le jeune soit dans des stratégies individuelles ou de groupe (Nollan et Downs, 2001).

La conception de l'outil américain a débuté en 1994. Un comité sur la vie autonome du *Casey Family Program* s'est dans un premier temps basé sur une revue exhaustive de la

littérature afin de formuler les items initiaux de l'ACLSA. Dans un deuxième temps, des experts en matière de *self-sufficiency*⁴ ont critiqué et apporté des correctifs aux items initiaux. Par la suite, un groupe de discussion composé d'adolescents, d'intervenants et de membres du personnel du *Child Welfare* ont révisé les items et le format de l'instrument. Aussi, des groupes de discussion et un pilote de l'instrument ont été expérimentés par des jeunes et des intervenants provenant de milieux urbains et ruraux. Finalement, des consultants se sont assurés que les items soient adéquats pour des personnes de différents genres, cultures et ethnies (Nollan et al. 2000).

Afin de mesurer la validité de contenu ou concomitante de l'outil, à savoir si l'outil mesure bien ce qu'il prétend mesurer et non pas un concept apparenté, ils ont comparé les résultats à l'ACLSA à trois autres tests qui mesurent sensiblement les mêmes concepts : 1) *Behavioral and Emotional Rating Scale* 2) *Child Behavior Checklist* 3) *Daniel Memorial Independent Living Skills System*. La validité de contenu de l'ACLSA est étudiée moins par souci empirique que pour vérifier l'intégrité du processus de conception de l'ACLSA. Les chercheurs ayant effectué la validation stipulent que la validité de contenu de l'ACLSA est probablement aussi forte en raison de l'utilisation des professionnels et des consultants du *Child Welfare* comme experts qui ont choisi et raffiné les items initiaux qui composent les échelles de l'ACLSA, ainsi que par la participation des jeunes et des intervenants à la construction et à la révision de l'instrument (Nollan et al. 2000).

Depuis sa conception, l'ACLSA a fait l'objet de plusieurs modifications⁵ : nombre d'items, de dimensions, structure des dimensions, changement dans le nombre d'échelons dans l'échelle de Likert (passant de 5 à 3). Les items retenus pour la version 3.0 sont considérés représentatifs d'un éventail large et varié de compétences et de connaissances

⁴ Le *self-sufficiency* est défini comme : les connaissances, les compétences, les ressources personnelles et collectives nécessaires pour répondre aux attentes et pour fonctionner en interdépendance avec les différents systèmes (Nollan et al. 2000).

⁵ Pour plus de détails concernant les modifications et la validation de la version 3.0 voir : Ansell-Casey Life Skills Assessment (ACLSA) And Life Skills Guidebook manual, Revised, Aug. 30. 2002. Kiberley A. Nollan, Michael Horn, A. Chris Downs & Peter J. Pecora. Casey Family Programs
[http://www.njacvf.org/main/pdf/ansell_casey_lifebook.pdf]

qui mesurent bien chacun des domaines. Les auteurs nous assurent que la validité des échelles de la version 3.0 est supérieure à celle de la version 2.0 (Nollan et al. 2002). L'ACLSA en est actuellement à sa quatrième version.

Nous nous intéressons ici à l'ACLSA niveau IV version 4.0, ciblant les 16-19 ans, qui n'a pas encore fait l'objet de publication sur sa validation dans sa langue originale par le *Casey Family Program*. Cette version compte 86 questions réparties en six domaines de l'autonomie fonctionnelle : 1) Planification de carrière (13 items); 2) Vie quotidienne (13 items); 3) Logement et gestion du budget (29 items); 4) Soins personnels (15 items); 5) Relations sociales (8 items); 6) Vie au travail (8 items), ainsi que 11 questions supplémentaires touchant les différents domaines. Elle compte également 21 questions de mise en situation à choix de réponses multiples.

1.2. L'utilisation de L'ACLSA dans le Programme Qualification des jeunes (PQJ)

C'est une traduction francophone quasi-intégrale de l'ACLSA version 3.0 qui a été utilisée la première fois dans le cadre du projet-pilote PQJ. La première version a été traduite par un traducteur indépendant. Ensuite, un groupe de discussion composé des dirigeants du programme et de l'ensemble des huit intervenants du projet-pilote a travaillé à adapter les items au contexte québécois, mais toujours dans un souci de garder la même forme et le même sens que l'outil original, afin de pouvoir utiliser le site Internet du *Casey Family Program* et d'obtenir les rapports d'évaluation. L'ACJQ a par la suite, lors de sa mise en ligne, effectué le même processus de traduction sur la version 4.0 de l'outil qui est actuellement utilisé dans le PQJ. Depuis 2002, l'outil est utilisé de la même manière que la version originale anglaise. L'ACJQ a investi dans la traduction du *Life Skills Guidebook* et d'activités proposées dans le cadre de la stratégie globale du *Casey Family Program*.

L'outil francophone n'a pas fait l'objet d'un processus de validation empirique par l'ACJQ. Des données issues des questionnaires ACLSA niveau IV version 4.0 remplis par les jeunes participants au PQJ ont été recueillies par l'intermédiaire des responsables

régionaux du PQJ et de l'ACJQ. Ces données seront utilisées afin de comparer la validité des échelles et la structure factorielle de l'outil utilisé dans le cadre du PQJ (traduction simple) et l'outil utilisé par le Centre jeunesse de Chaudière-Appalaches (version améliorée).

Cette version traduite est relativement appréciée par ses utilisateurs, mais comporte tout de même certaines lacunes, notamment au niveau de la traduction et de l'adéquation des énoncés à la réalité québécoise. La traduction, souvent trop littérale des items, ne permet pas toujours de cibler l'intention derrière l'énoncé en langue originale anglaise. Aussi, certains items sont difficilement assimilables au contexte québécois sans en changer le sens.

Au-delà des lacunes de traduction, l'outil est incomplet dans une optique d'évaluation globale de l'autonomie. Il se restreint à l'autonomie fonctionnelle et n'aborde que très peu la sphère relationnelle et pas du tout les projets de vie (scolaire, professionnel, familial). Non seulement il s'en tient au niveau très fonctionnel de l'autonomie, mais il ne tient pas compte des « nouveaux » impératifs de la vie autonome, comme l'utilisation d'Internet et du guichet automatique.

L'outil *Évaluation du Niveau d'Autonomie* du CJCA comble en grande partie ces lacunes et se rapproche davantage de l'outil global souhaité par le comité *Plan de cheminement vers l'autonomie*. Il allie à la fois différentes dimensions de l'autonomie fonctionnelle et les projets de vie, en plus d'intégrer directement l'élaboration d'un plan d'intervention.

1.3. La version du Centre jeunesse de Chaudière-Appalaches (CJCA)

Le CJCA a voulu répondre au phénomène souvent relaté des jeunes suivis par les centres jeunesse qui se retrouvent mal préparés au passage à la vie adulte lorsque survient la fin des services par les centres jeunesse (CJCA, 2008). Dans le cadre de son programme d'autonomisation, le CJCA a conçu, à partir des prémisses de l'ACLSA, une grille d'évaluation du niveau de l'autonomie. L'outil mesure non seulement le niveau

d'autonomie dans plusieurs domaines particuliers (vie quotidienne, planification de carrière, relations sociales, etc.) dans le même sens que ce que fait le *Casey Family Program*, mais offre également un rapport d'évaluation personnalisé, qui fait office de base à un plan d'intervention plus complet.

« *Le projet a consisté à développer un processus d'intervention et une instrumentation qui permet justement d'améliorer la conscientisation des jeunes face aux besoins particuliers du développement de leur niveau d'autonomie et d'augmenter leur qualification en ce domaine en vue d'en faire des citoyens plus actifs et moins dépendants* » (CJCA, 2008).

Le CJCA a formé un comité de travail en septembre 2007, impliquant huit éducateurs provenant de différents milieux (PQJ, hébergement, externe, foyer, PSFA, RRC), un gestionnaire, un technicien en administration et une agente administrative⁶. Par leur expérience clinique diversifiée (différents milieux de placement), les intervenants du CJCA sont arrivés à cibler les principales limites de l'ACLSA, souvent dues à des réalités distinctes entre le Québec et les États-Unis. À l'heure actuelle, l'interface informatique de la quatrième version de l'outil est en phase de révision finale précédant son implantation (la troisième version est en cours d'expérimentation). Ils ont effectué plusieurs modifications mineures sur les échelles existantes (reformulation, retrait ou ajout d'items jugés superflus ou essentiels) et ils ont également ajouté des dimensions. Les principales modifications apportées à l'outil présentées ici sont issues de la version 4 de l'outil *Évaluation du Niveau d'Autonomie* dont l'implantation est prévue pour l'automne 2008 :

1. Une section sur les données d'identification du jeune. La complétion de l'ACLSA dans sa version originale se veut anonyme puisque le *Casey Family Program* compile et rend disponibles les données recueillies. Le CJCA a jugé utile d'ajouter une section d'identification du jeune contenant différents éléments tels que le nom, le genre et l'adresse du jeune. Cela peut paraître assez anodin à prime abord, mais il s'est avéré que certains jeunes n'étaient pas en mesure de nommer leur propre adresse complète ou leur

⁶ Ont collaboré au projet : Serge Mercier (éducateur PQJ); Gaétane Métivier (agente administrative); Marcel Croteau (technicien en administration); Pierre Fortier (éducateur PSFA); Karine Grégoire (éducatrice RRC); Alain Gilbert (éducateur foyer jeunesse); Lise Hébert (éducatrice externe); Jean Routhier (éducateur externe); Marquis Voyer (éducateur externe); Pascal Tanguay (Chef de service DSC et responsable régional du Programme Qualification des jeunes)

numéro de téléphone, « ce qui sied mal à un statut de personne autonome » (CJCA, 2008). Le CJCA ne s'intéresse pas, comme le fait l'ACLSA, à l'ethnicité des jeunes, pour l'unique raison que la région de Chaudière-Appalaches n'est pratiquement pas touchée par le phénomène de l'immigration et de la multiculturalité (moins de 200 immigrants en 2006-2007 sur tout le territoire de la région administrative de Chaudière-Appalaches (Institut de la statistique du Québec, 2008).

2. Des questions sur la situation actuelle du jeune (résidentielle, scolaire, professionnelle, statut légal). Des questions relatives au milieu de placement, à la loi en vertu de laquelle il est suivi, à la durée du placement, au nombre de placements antérieurs, au nom de son intervenant social, ainsi qu'à sa situation scolaire et professionnelle, actuelle et envisagée à la majorité, ont été ajoutées. Encore une fois, les intervenants ont constaté que certains jeunes ne connaissent pas le nom de leur intervenant social, de leur école ou leur propre niveau de scolarité. Par ailleurs, non seulement on s'intéresse à la situation actuelle du jeune, mais également à sa situation future. On demande au jeune s'il compte suivre une formation, de quelle nature, où il envisage travailler, s'il est à la recherche d'un emploi, d'un appartement, etc. Ces informations sont précieuses dans la perspective d'intervention dans laquelle se situe cette évaluation. Ainsi, dans la section conclusion, l'intervenant intervieweur peut faire des liens entre les projets du jeune (leur présence ou absence, leur réalisme et leur faisabilité) et les activités proposées.

3. Un boulier électronique qui calcule le nombre de jours avant l'atteinte de la majorité. L'interface informatique est élaborée de telle sorte que le nombre de jours avant la majorité se calcule en temps réel une fois la date de naissance entrée dans le fichier. Cette information permet d'augmenter la motivation et la conscience du degré d'urgence de la situation et ce, tant pour le jeune que pour l'intervenant. Cela permet aussi de prioriser les objectifs à attendre et les démarches à effectuer avant l'échéance au-delà de laquelle le jeune ne recevra plus de support et de services du centre jeunesse.

4. Une attention particulière aux habiletés sociales du jeune. Les intervenants du CJCA considèrent que l'acquisition d'habiletés sociales a une grande importance lorsqu'on veut

favoriser l'autonomie, c'est pourquoi ils ont ajouté plusieurs items à l'échelle originale de l'ACLSA.

5. Une méthode dite impersonnelle de complétion du questionnaire. Avec la version originale, les jeunes répondent directement sur l'ordinateur, ce qui ne permet pas au jeune de demander des explications sur les questions qu'il ne comprend pas. Le CJCA a jugé préférable de remplir le questionnaire avec le jeune par téléphone, mais par une personne qui ne connaît pas le jeune. Le processus est ainsi jugé moins long par les jeunes quand un intervenant pose lui-même les questions et ils peuvent ainsi demander des explications supplémentaires en cas d'incompréhension⁷. Le fait que l'intervenant et le jeune ne se connaissent pas limiterait les biais induits par l'intervieweur.

6. Des tableaux comparatifs des résultats issus des réponses du jeune et de la personne accompagnatrice. Tout comme dans la version originale, un adulte significatif qui connaît bien le jeune complète également l'évaluation, le plus souvent c'est un parent ou un parent d'accueil. Dans la version CJCA, on obtient des tableaux comparatifs des réponses du jeune et de l'accompagnateur. Trois graphiques sont générés automatiquement : les résultats du jeune, ceux de l'accompagnateur et les résultats comparés, ce qui donne un outil supplémentaire d'intervention aux intervenants, puisqu'en soulignant les écarts entre les perceptions du jeune et celles de son parent par exemple, il a déjà une indication sur un possible problème. Les graphiques présentent les résultats par dimension ainsi qu'un pourcentage global de maîtrise.

7. Un niveau de maîtrise à atteindre. Les résultats sont présentés sous forme de pourcentage pour chacune des dimensions. Les points sont attribués de la façon suivante : lorsque le jeune répond « *Ne me correspond pas* » il obtient 0 point, « *Me correspond en partie* » équivaut à 5 points et « *Me correspond tout à fait* » vaut 10 points. Le tout ramené à un pourcentage par dimension. Le CJCA a ajouté un niveau de maîtrise à atteindre de 90%, car il faut se rappeler que les jeunes placés, lorsqu'ils atteindront la majorité seront, dans la plupart des cas, laissés à eux-mêmes. « Il importe donc de viser

⁷ Voir la section Implantation et utilisation clinique pour plus de détails sur le contact avec le jeune et les méthodes de complétion du questionnaire.

haut en termes de performance des jeunes afin d'y adapter l'effort de soutien à allouer et de confronter en tout temps le jeune avec l'effort qu'il a lui-même à consentir pour atteindre un niveau fonctionnel d'autonomie » (CJCA, 2008). Lorsqu'un jeune atteint un pourcentage entre 90% et 100%, il est considéré *en contrôle*, entre 60% et 90% il est considéré *à risque*, et *à risque élevé* lorsque le score est inférieur à 60%.

8. Un rapport d'évaluation accompagné de suggestions d'activités adaptées. Au-delà d'un rapport de performance, une évaluation plus exhaustive et des suggestions d'activités adaptées à la situation du jeune complètent l'évaluation dans la section *Conclusion de l'évaluation et perception de l'éducateur*. L'intervenant, après avoir fait remplir l'évaluation au jeune et à l'accompagnateur, se penche sur les résultats aux échelles, sur les convergences et les divergences entre les résultats des deux parties concernées. Il établit alors des priorités d'intervention (en fonction du temps restant avant la majorité), cible les forces et les difficultés du jeune et propose des activités susceptibles d'aider le jeune à s'améliorer et d'atteindre un meilleur niveau d'autonomie dans les sphères les plus problématiques. Il existe de vastes banques d'activités adaptées aux difficultés ciblées et régulièrement mises à jour qui peuvent être suggérées en conclusion (certaines issues du PQJ et du *Casey Family Program*).

9. Une règle d'abaisseur servant à pondérer certaines réponses des jeunes en fonction d'autres variables. Le pourcentage de maîtrise du jeune n'est pas uniquement calculé par les réponses aux différentes échelles. Le CJCA a également instauré une règle d'abaisseur qui permet de nuancer les réponses des jeunes par rapport à d'autres éléments. Par exemple, le temps nécessaire pour compléter l'évaluation est estimé à 30 minutes, au delà de 40 minutes, le pourcentage de maîtrise totale diminue de 0,5% à chaque minute supplémentaire, jusqu'à un maximum de 10%. Si le jeune prend trop de temps pour répondre, qu'il demande souvent des explications, cela dénote des difficultés de compréhension. Plus c'est long, plus il y a de difficultés et plus le pourcentage de maîtrise diminue. Ceci en considérant que les difficultés de compréhension nuisent à l'autonomie des jeunes. Les autres abaisseurs concernent les problèmes de santé et autres limitations, physiques ou psychologiques et la durée du placement. De longs placements en famille d'accueil ou en centre de réadaptation ont pour effet de maintenir le jeune dans

une dynamique de dépendance où il est « logé, nourri, blanchi » sans jamais se préoccuper de répondre lui-même à ses besoins de base. Par ailleurs, le nombre d'années de placement influence négativement l'autonomie fonctionnelle, mais également la capacité d'avoir un regard réaliste sur ses propres capacités et compétences. Les jeunes avec un long placement auraient tendance à surestimer leurs compétences alors qu'elles sont souvent très faibles. Finalement, une règle d'abaisseur fait le lien entre les questions de performance et certains items incluent dans les différentes échelles, qui servent encore une fois à contrebalancer la tendance du jeune à surestimer ses compétences. Par exemple, à la question « *Le revenu imposable moins les déductions permises constituent :* a) *Le revenu net;* b) *Le revenue brut;* c) *Le Régime des rentes;* d) *Le pourcentage de rendement annuel ?* », si le jeune répond incorrectement, cela annule les points obtenus (le cas échéant) à l'item : *Je suis capable d'interpréter un talon de chèque (ex. : ce que veut dire RRQ, AS, salaire brut, impôt fédéral, impôt provincial, etc.)* de la dimension « Logement et gestion du budget ». Chacune des douze questions à choix multiples est associée à un ou plusieurs items du questionnaire.

10. De nouvelles dimensions : Les membres du comité de travail du CJCA ont jugé que l'outil original n'était pas tout à fait exhaustif en ce qui concerne les connaissances et compétences à acquérir pour atteindre le niveau d'autonomie nécessaire à un passage à la vie adulte sans trop de heurts. Une section sur les connaissances générales a été ajoutée, incluant des questions telles que : « *Je suis capable de soustraire, d'additionner et de multiplier* » ou encore « *Je suis capable de me servir d'un gallon à mesurer* ». Les dimensions suivantes ont également été ajoutées : Sens de l'organisation (9 items); Relations avec les personnes (7 items); Relation avec les choses (5 items); Compréhension de l'information (4 items); Personnellement (10 items).

« *En résumé, l'apport spécifique du projet, par rapport à ce qui existait déjà, consiste à fournir aux intervenants et aux jeunes concernés une occasion de mesurer épisodiquement de façon systématique la « localisation » des jeunes dans leur parcours d'autonomie et d'ajuster les efforts d'implication des jeunes et les efforts de soutien des intervenants en vue d'améliorer le niveau de maîtrise des dimensions de l'autonomie.* » (CJCA, 2008).

CHAPITRE 2. IMPLANTATION ET UTILISATION CLINIQUE DE L'OUTIL *ÉVALUATION DU NIVEAU D'AUTONOMIE* AU CENTRE JEUNESSE DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

Le CJCA a non seulement bonifié le contenu de l'ACLSA mais a également développé une interface facile et conviviale ainsi que toute une logistique d'implantation de l'outil. Actuellement, les modalités d'utilisation présentées sont en expérimentation dans Chaudière-Appalaches et sont surtout concentrées dans les MRC de la Beauce et de l'Amiante. Elles seront étendues éventuellement au territoire du littoral (Lévis).

L'Évaluation du Niveau d'Autonomie s'adresse aux « jeunes de 16 ans à 18 ans marqués par une histoire de placement et de troubles graves de comportement qui se répercutent dans plusieurs sphères de leur vie et qui, à l'aube de leur majorité, les laissent sans projet de vie structuré et réaliste. Ces adolescents sont souvent seuls, isolés et sans famille à qui se référer et font généralement l'objet de mesures de protection ordonnées par le tribunal. Ils apparaissent handicapés par le nombre et l'intensité des problèmes ainsi que, chez plusieurs, par leur incapacité ou leur manque d'intérêt à les résoudre. » (CJCA, 2008).

À l'heure actuelle, les jeunes qui passent cette évaluation au CJCA le font sur demande de leur intervenant social ou ils sont ciblés par les répartiteurs. Suite à la demande d'accès au service, un des huit intervenants formés à cette fin contacte le jeune pour fixer un rendez-vous téléphonique. Tout un système de messageries téléphoniques préenregistrées a été conçu afin de rejoindre plus facilement les jeunes. Lorsque le rendez-vous téléphonique est fixé, le jeune téléphone à la date et l'heure convenue pour procéder à l'évaluation. Le CJCA insiste sur l'importance que se soit le jeune qui téléphone, ce qui est considéré comme un premier acte d'autonomie nécessaire à la poursuite de l'intervention. L'intervenant qui fait remplir l'évaluation est habituellement d'un autre secteur de la région et ne connaît pas le jeune. C'est ce qui est appelé la méthode impersonnelle de complétion du questionnaire. Cette méthode a été instaurée afin de limiter les biais de l'intervieweur. L'éducateur qui connaît bien le jeune peut être tenté de rectifier les réponses de ce dernier et par le fait même, d'induire un biais. L'objectivité de l'interviewer est ainsi préservée puisqu'il ne connaît pas le jeune. Par

contre, cette méthode peut introduire un autre biais, relatif au jeune cette fois, le biais de désirabilité sociale⁸.

La méthode directe a été testée dans le cas des jeunes en hébergement. Les éducateurs avaient alors de la difficulté à garder leur objectivité. Dans la mesure où c'est la perception du jeune que l'on veut recueillir et non pas nécessairement la mesure « exacte » de ses compétences, l'évaluateur se doit de mettre de côté sa subjectivité. En se concentrant sur la perception du jeune dans un premier temps, il devient important de comparer les résultats obtenus avec ceux de l'accompagnateur. Toutefois, à plusieurs reprises, il s'est avéré difficile, voire impossible, de compléter l'évaluation avec l'accompagnateur, soit en raison de la motivation plus ou moins présente de ce dernier, ou tout simplement en raison du manque de disponibilité de celui-ci. Le CJCA se questionne toujours sur la meilleure façon de compléter le questionnaire. Limiter les biais relatifs à l'évaluateur peut faire augmenter ceux relatifs au jeune, et vice versa.

En début d'évaluation, le jeune identifie une personne qui le connaît bien pour agir à titre de personne de référence pour compléter la partie Accompagnateur de l'évaluation. On demande le nom de la personne et son lien avec le jeune (père, mère, parent d'accueil, etc.). Le CJCA insiste sur la nécessité de choisir quelqu'un « qui s'occupe de l'adolescent », ce qui exclut les amis ou les amoureux, encore une fois pour limiter les biais. Il est reconnu que les adolescents en difficulté fréquentent la plupart du temps des pairs tout aussi en difficulté (Goyette et al. 2007a), qui peuvent être incapables d'avoir

⁸ La désirabilité sociale, définit comme étant « la tendance des individus à répondre aux questions d'une manière socialement approuvée » (Bouchard et Cyr, 1998), contamine les questionnaires d'auto-évaluation. Si le fait de ne pas connaître l'interviewer favorise l'objectivité de ce dernier, il compromet celle du répondant. La désirabilité sociale implique deux facteurs distincts, l'autoduperie et l'hétéroduperie (Traduction française des expressions : *Self-Deception* et *Impression Management* (Bouchard et Cyr, 1998). Soit la méconnaissance de soi ou l'auto-illusion et le contrôle de l'image de soi ou aveuglement d'autrui. Donc, que ce soit pour bien paraître aux yeux des autres ou parce que le jeune a de la difficulté à se percevoir tel qu'il est vraiment, les données peuvent surestimées les connaissances et compétences réelles du jeune. Cependant, le questionnaire *d'Évaluation du Niveau d'Autonomie* ne contient pas de questions très sensibles, contrairement aux questionnaires sur lesquelles les analyses de désirabilité sociale sont menées (inventaire de dépression, d'idéation suicidaire, d'anxiété, d'événements stressants, etc.) et cela limite peut-être la désirabilité sociale. Une façon de limiter ce biais lors de l'administration des questionnaires est de garantir l'anonymat et la confidentialité, ce qui n'est évidemment pas possible dans un contexte d'intervention comme celui-ci. Toutefois, la règle d'abaisseur servant à pondérer certaines réponses des jeunes en fonction d'autres variables est une méthode qui permet, théoriquement du moins, de contrer en grande partie les effets de la désirabilité sociale.

une vision objective des lacunes d'autonomie chez les autres puisqu'ils présentent sensiblement les mêmes.

La passation de l'évaluation dure en moyenne 30 minutes, selon la compréhension et les difficultés particulières des jeunes⁹, une autre période de 30 minutes est allouée à l'accompagnateur. Ensuite, l'intervenant prend environ une heure pour analyser les résultats des évaluations et formuler la section *Conclusion de l'évaluation et perception de l'éducateur*. Il y élabore des conclusions orientées sur les forces et les difficultés du jeune, les priorités à travailler et finalement propose des approches d'intervention ou des activités précises à faire avec le jeune. Le tout en fonction du temps restant avant la majorité. Lorsqu'il reste encore deux ans, une intervention à large spectre touchant plusieurs domaines de l'autonomie est envisageable, alors que l'imminence de la majorité témoigne souvent d'une urgence d'agir ou l'acquisition rapide de compétences minimales peut devenir un impératif. Une fois le rapport d'évaluation complété, l'éducateur convoque le jeune, l'accompagnateur, l'intervenant responsable et/ou toute autre personne impliquée dans le processus d'intervention (éducateur, parent d'accueil etc.). Il expose ensuite les résultats de l'évaluation, ses propres conclusions ainsi que les activités et approches suggérées. C'est donc un total d'environ trois heures à trois heures et demie qui sont allouées par évaluation et qui suffit souvent à établir les bases de l'intervention à prioriser sur l'autonomisation du jeune. L'évaluation peut être répétée quelques mois à un an plus tard pour vérifier les acquis et établir de nouvelles priorités d'action à mesure que le jeune approche de l'âge adulte et de la fin des services. Le boulier électronique qui calcule le nombre de jours avant la majorité devient un outil précieux pour établir des priorités d'intervention. Il permet non seulement d'établir des priorités d'action, mais également d'augmenter la conscience du degré d'urgence de la situation, et ce tant pour le jeune que pour l'intervenant.

L'évaluation du niveau d'autonomie réalisée va au-delà d'un pourcentage de maîtrise qui somme toute pourrait être interprété de façon très arbitraire. D'où l'importance de la

⁹ Voir la note sur la durée de passation et la règle d'abaisseur correspondante présentée à la section précédente.

section *Conclusion de l'évaluation et perception de l'éducateur*. Tel que mentionné, l'évaluation comporte essentiellement des questions sur différentes habiletés et compétences à acquérir afin de faciliter la transition vers la vie autonome, mais également des questions sur la situation résidentielle, scolaire et professionnelle du jeune, ce qui permet de cadrer l'intervention dans la réalité quotidienne du jeune en tenant compte à la fois de ses aspirations et de ses capacités. Voici deux exemples de rapport d'évaluation qui sont tirés des évaluations faites par les éducateurs du CJCA. Noter que les noms sont fictifs ainsi que tout autre renseignement pouvant permettre d'identifier les jeunes concernés.

1. L'évaluation du niveau d'autonomie de Marie : conclusion l'évaluation et perception de l'éducateur

Deuxième évaluation compéteée avec la participation de Marie. L'adolescente devrait s'informer sous quelle loi se fait le suivi. Elle devrait avoir en sa possession son certificat d'enregistrement du Québec.

Maire a fait des choix importants en ce qui concerne son avenir : elle désire continuer à travailler et reprendre ses études et terminer son secondaire. Elle devrait obtenir son permis de conduire sous peu. En ce qui concerne le fonctionnement des choses elle a obtenu le même résultat qu'à sa première évaluation soit 50%. Elle devra se référer aux manuels d'instructions, elle reconnaît avoir certaines difficultés.

Compte tenu du temps qu'il reste avant sa majorité nous priorisons un secteur : LA GESTION DE SON ARGENT avec un résultat de 68,75% elle est À risque. Nous recommandons à l'adolescente de se référer au document *Je vais vivre en appartement* pour le budget. Recommandation : section 6-4-18 budget EXCEL. Nous lui recommandons aussi de prendre quelques cours à L'ACEF pour comprendre et actualiser un budget.

Pour tous les autres secteurs, il a eu une nette progression vers l'atteinte de son autonomie fonctionnelle. Nous remarquons une augmentation importante de 100% pour le secteur des ressources sociales et de logement. Nous constatons qu'il y a un travail important qui s'est fait à ce niveau.

L'adolescente étant très autonome, il ne lui reste qu'à maîtriser le budget. Le suivi pourrait être assumé par la travailleuse sociale, la famille d'accueil ou un éducateur(trice). Un bloc de quelques rencontres serait suffisant.

2. L'évaluation du niveau d'autonomie de Thierry : conclusion l'évaluation et perception de l'éducateur

D'entrée de jeu, disons que les entrevues téléphoniques avec le jeune et la personne responsable de celui-ci m'amènent à croire que Thierry a de bonnes capacités et un bon potentiel quant à la vie en autonomie. Évidemment, ceci est une observation subjective de ma part mais je tenais à le souligner. J'ai cependant certaines réserves quant à sa maturité en lien avec certains aspects de la vie en autonomie. A titre d'exemple, la gestion de l'argent, les habitudes de travail et les relations sociales sont autant d'éléments qui mériteraient une attention spéciale car les cotes enregistrées lors de l'évaluation sont particulièrement basses. « Les tâches de la vie quotidienne » est un élément qui cote bas également, mais ma perception à cet égard est que le problème ne se situe pas au niveau de l'incapacité ou du manque de technique mais plutôt de l'indifférence.

De façon objective, l'évaluation révèle une faiblesse marquée sur l'aspect « gestion de l'argent ». Il apparaît essentiel que Thierry apprenne les rudiments d'un budget et qu'il commence à s'y soumettre. Il est présentement à un peu plus d'un an de sa majorité et la création d'un budget simulé tout comme s'il était en appartement devrait être envisagée. Le fait qu'il possède déjà un emploi est un avantage marqué sur plusieurs autres jeunes à la veille d'un départ dans la vie autonome. Il a donc la possibilité, s'il le désire, de cumuler certaines économies de façon à se créer un coussin de sécurité quand viendra le temps de partir en appartement.

Les tâches de la vie quotidienne apparaissent comme un item faible dans l'évaluation. Outre le fait de lui demander d'en faire davantage en famille d'accueil, il n'y a pas de solution magique. Je le soupçonne cependant de se fier sur les autres pour le faire. Il restera à voir s'il le fera une fois en appartement. Bref, ça ne me semble pas un problème de capacité à ce niveau.

Les relations sociales, particulièrement son choix d'amis est un item à aborder sérieusement. Chaque situation de la vie quotidienne à cet égard est à utiliser afin de le sensibiliser aux risques de fréquenter des consommateurs à problèmes ainsi que des jeunes affichant des problèmes de délinquance.

Finalement, Thierry semble un jeune homme impulsif à certains égards et la conscientisation à ce sujet serait un élément important à considérer. Les situations de la vie quotidienne où l'impulsivité prend le dessus face à des choix qu'il vient de faire ou qu'il s'apprête à faire sont à utiliser au maximum.

Recommandations:

1. Faire un budget fictif en essayant de le suivre le plus fidèlement possible. Tenir compte de son intention de vivre seul ou avec un(e) coloc pour fixer les montants. L'exercice de faire ce budget risque de l'aider à déterminer son choix à cet égard.
2. Exiger un peu plus au niveau des tâches à la maison.
3. Sensibilisation à l'importance du choix de ses fréquentations et à ce que ça peut impliquer (délinquance, consommation).

Par souci d'uniformité dans la passation de l'évaluation, une formation a été dispensée aux éducateurs évaluateurs dans Chaudière-Appalaches. La formation dispensée a pour objectif l'utilisation du questionnaire du niveau d'autonomie « de façon uniforme et prescrite pour tous ». À la suite de la formation, l'éducateur serait en mesure « d'interpréter l'évaluation, de faire des recommandations d'activités d'apprentissage ou de services communautaires et gouvernementaux ou autres. Le participant sera en possession des activités didactiques et en connaîtra l'utilisation¹⁰. »

Les principales activités présentées lors de la formation des éducateurs évaluateurs sont issues de différentes sources : le programme « Pratiquons ensemble nos compétences » qui vise principalement les habiletés sociales et personnelles; le document « Je vais vivre en appartement »; le « Programme d'intervention pour supporter le développement de l'autonomie » qui propose principalement des activités sur l'employabilité et la recherche d'emploi; les activités du nouveau guide de l'autonomie personnelle MIOYO qui touche au logement, à la vie quotidienne, à la gestion du budget et à certaines habiletés personnelles et sociales; finalement des activités provenant du « Programme Qualification des jeunes » (ACLSA) qui ciblent l'ensemble des dimensions mesurées par l'outil.

En dépit de cette formation aux éducateurs, les évaluations vont du très large au très spécifique, selon les éducateurs. Certains donnent de grandes orientations, alors que d'autres suggèrent des activités très précises. Il apparaît nécessaire de spécifier davantage le niveau d'analyse requis et de resserrer les barèmes qui régissent la rédaction des rapports d'évaluation. Ce souci d'uniformité des évaluations gagne en importance plus il y a de personnes impliquées. Considérant une généralisation provinciale, l'importance de la systématisation des façons de faire devient un réel enjeu à jauger.

Somme toute, ces évaluations demeurent un bon point de départ pour cibler une intervention personnalisée et adaptée. Le rapport d'évaluation, une fois complété, est

¹⁰ Informations provenant du document : *Plan de formation sur l'utilisation du questionnaire de l'évaluation de niveau d'autonomie fonctionnelle d'un jeune des Centres jeunesse de Chaudières-Appalaches et des outils didactiques s'y rattachant*, Centre jeunesse de Chaudière-Appalaches.

présenté au jeune, à une personne responsable et à l'intervenant social (ou l'éducateur de suivi, selon le cas), et c'est dans ce contexte que l'intervention sur l'autonomie peut débiter.

Au CJCA, l'utilisation de *l'Évaluation du Niveau d'Autonomie* s'inscrit dans le cadre plus large du processus d'intégration sociale des jeunes hébergés en réadaptation, où à 16 ans, « chaque jeune hébergé bénéficiera d'une évaluation exhaustive de sa situation afin d'orienter un projet d'intégration sociale réaliste et optimale s'inscrivant dans l'élaboration du projet de vie exigé par la LPJ »¹¹. Cette évaluation exhaustive comporte non seulement *l'Évaluation du Niveau d'Autonomie*, mais aussi le questionnaire sur les niveaux de maturité interpersonnelle, une carte du réseau social et des grilles de sévérité du profil et de dispositions personnelles. Elle implique également un portrait synthèse des capacités des parents et une évaluation de la famille élargie et du réseau social du jeune. À la lumière de toutes ces informations, les intervenants au dossier identifient des orientations réalistes et souhaitables et établissent une liste préliminaire d'actions à réaliser qui s'inscrivent dans le « plan d'action des activités à réaliser lors de l'intégration sociales ». Le chef de service en hébergement a la responsabilité d'initier et d'animer le processus.

Ce processus devrait être mis en place dans un avenir assez rapproché. Par ce système, le CJCA souhaite que pour tous les jeunes de 16 ans en hébergement, il y ait une demande automatique d'évaluation. Conscient que l'ensemble des jeunes suivis par les centres jeunesse bénéficieraient grandement de cette évaluation, il cible d'abord ceux en hébergement en raison de considérations purement pratiques : ils sont plus facilement accessibles, mais également car ils ont théoriquement davantage besoins de soutien à la transition. La généralisation à tous les centres d'hébergement est un premier pas vers la généralisation à l'ensemble des jeunes. Ils aspirent ainsi à construire une trousse complète d'outils d'évaluation que tous les jeunes de 16 ans passeraient automatiquement afin de

¹¹ Informations provenant du document : *Le processus d'intégration sociale des jeunes hébergés en réadaptation*, Direction des services en communauté, Centre jeunesse de Chaudière-Appalaches.

faciliter l'intégration sociale des jeunes qui approchent de la majorité et qui seront rapidement confrontés aux impératifs de la vie autonome.

Ce souci de systématisation dans le cadre d'un processus plus large visant l'intégration sociale des jeunes de 16 à 18 ans est aussi une préoccupation de l'ACJQ et du comité *Plan de cheminement vers l'autonomie*. L'expérience de déploiement du CJCA sera d'une grande utilité lors de la généralisation provinciale envisagée. Mais avant de généraliser un nouvel outil, il importe de s'assurer que ces qualités psychométriques soient satisfaisantes et que l'outil soit valide.

CHAPITRE 3. VALIDATION DE LA VERSION 3 DE L'OUTIL *ÉVALUATION DU NIVEAU D'AUTONOMIE* DU CENTRE JEUNESSE DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

Les innovations et modifications apportées à l'outil *Évaluation du Niveau d'Autonomie* du CJCA sont essentiellement fondées sur l'expérience clinique des intervenants qui ont participé à la conception et à la mise en œuvre de l'outil québécois. Indiscutablement essentiel, l'apport clinique a permis non seulement d'adapter l'outil au contexte québécois et de le bonifier, mais offre également une nouvelle approche d'intervention qui vise spécifiquement le passage à la vie adulte et s'inscrit également dans le cadre de la nouvelle Loi de la protection de la jeunesse qui insiste sur l'importance des projets de vie. Toutefois, aucune validation empirique n'a été effectuée pour tester les qualités psychométriques de ce nouvel outil d'évaluation et d'intervention. Bien que les composantes principales, les diverses échelles mesurant certaines dimensions de l'autonomie, soient très fortement inspirées, voire similaires, aux échelles de l'ACLSA, qui lui, a été soumis à divers processus de validation dans sa version originale, une validation de *l'Évaluation du Niveau d'Autonomie* s'avère nécessaire, d'autant plus si l'on envisage sa généralisation à l'ensemble des centres jeunesse du Québec.

3.1. Méthodologie et sources des données

L'ensemble des innovations et modifications apportées par le CJCA à l'outil ACLSA qui ont été présentés jusqu'à maintenant concernent la version 4 de l'outil qui sera très prochainement implantée dans la région de Chaudière-Appalaches. Les analyses de validité présentées ici concernent la version 3 de l'outil. Les données recueillies avec l'outil CJCA seront comparées à celles recueillies avec la traduction francophone de l'ACLSA niveau IV version 4.0 utilisée dans le cadre du PQJ, ainsi qu'avec quelques résultats des analyses sur la version originale anglaise de l'ACLSA niveau IV version 4.0 effectuées par les statisticiens du *Casey Family Program*. La version originale anglaise de l'ACLSA niveau 4 version 4.0 n'a pas fait l'objet de publication sur sa validation, mais des données du *Casey Family Program* nous ont été transmises par l'intermédiaire du

statisticien responsable¹². Ces données proviennent de questionnaires remplis par 24 115 jeunes entre janvier 2005 et mars 2006.

Environ 200 jeunes ont été évalués à l'aide de la version 3 de l'outil *Évaluation du Niveau d'Autonomie*. De ce nombre, 118 évaluations ont pu être compilées. Les données ont été recueillies entre février 2005 et juillet 2008 et concernent 116 jeunes différents, 60 filles et 56 garçons (deux jeunes ont passé l'évaluation deux fois). Ils étaient alors âgés de 16 ou de 17 ans. De ce nombre, 49 évaluations comptent également les réponses de l'accompagnateur et deux comptent uniquement les réponses de l'accompagnateur. Ces données seront comparées aux données issues de la version francophone (non modifiée) utilisée par le PQJ. Les questionnaires ACLSA des jeunes participants au PQJ ont été complétés entre février 2007 et avril 2008. Au total, 88 évaluations du niveau IV version 4.0 de l'ACLSA sont disponibles, remplis par 54 garçons et 32 filles (2 valeurs manquantes). Les jeunes étaient alors âgés en moyenne de 16 ans¹³.

Dans un premier temps, la consistance interne des échelles et leur indépendance sera évaluée. Dans un deuxième temps, la structure factorielle des différentes échelles et celle de l'outil dans sa globalité sera examinée. Finalement, la pertinence des différents abaisseurs et la pondération à leur accorder sera discutée.

3.2. Validité empirique de l'outil *Évaluation du Niveau d'Autonomie*

Considérant l'importance que revêt l'autonomie dans le cadre des interventions visant à faciliter le passage à la vie adulte des jeunes placés et dans le contexte d'une éventuelle généralisation de l'outil à l'ensemble des centres jeunesse du Québec, il s'est avéré nécessaire de mesurer les qualités psychométriques de l'outil. En dépit du fait que certains auteurs affirment qu'un outil qui ne rencontre pas les seuils établis pour être considérés valide au plan statistique peut tout de même être utilisé dans un contexte

¹² Des échanges avec Chris Down et Alan Puckett du *Casey Family Program* ont permis d'obtenir certains résultats des analyses de validité effectuées sur l'ACLSA niveau 4 version 4.0.

¹³ Ils sont âgés de 15 à 19 ans : 74% ont 16 ans et 16% ont 17 ans.

d'intervention (Charland et Côté, 1996), nous croyons qu'il est nécessaire de procéder à l'étude de ses qualités psychométriques. Et particulièrement dans le cas d'une éventuelle généralisation, afin de s'assurer qu'il est fiable pour l'ensemble des jeunes qu'ils visent, indépendamment de certaines caractéristiques telles le genre, l'âge, la région, le milieu de placement etc. Il est à noter que les tests de validation sont effectués uniquement sur les différentes échelles de l'autonomie et excluent les questions à choix multiples et toutes autres questions générales et d'identification.

3.2.1. La consistance interne des échelles

La consistance interne d'une échelle permet de mesurer si les items qui constituent une même échelle sont suffisamment apparentés pour tous atteindre avec constance la même cible, le même concept théorique (Bouchard et Cyr, 1998), c'est-à-dire si mis ensemble, ils mesurent bien ce qu'ils prétendent mesurer. Pour mesurer la consistance interne d'un instrument, l'alpha de Cronbach est utilisé. Cet indicateur servira à établir si tous les items mesurent le même concept, même s'ils mesurent différentes caractéristiques du concept, ils devraient en principe être reliés. La valeur de l'alpha varie entre 0 et 1 et cette valeur est affectée par le nombre d'items et par le nombre de répondants, plus ces paramètres sont élevés, plus la valeur du alpha doit être élevée (Vallerand, 1989). Des valeurs entre 0.70 et 0.95 sont habituellement raisonnables lorsque l'échelle ou la sous-échelle a plus de 5 items. Toutefois, un alpha trop élevé (>0.90) peut indiquer une redondance de certains items (Caron, 2006).

Certaines publications ont traité de la validité de la version originale de l'outil ACLSA, mais uniquement concernant les versions 2 et 3. Les niveaux I, II et III de l'ACLSA version 2.0 ont été soumis à un processus d'évaluation et de validation par les membres du *Casey Family Program* (Nollan et al. 2000). Chacun des niveaux a été testé auprès de larges échantillons d'intervenants et de jeunes placés en famille d'accueil depuis longtemps ou de jeunes participants à un programme favorisant la vie autonome (n=172 à 421 selon le groupe).

La validité interne des échelles a été évaluée de manière globale, les alphas de Cronbach varient entre 0.72 et 0.91 pour les jeunes et entre 0.73 et 0.93 pour les intervenants. Chacune des sous-échelles a été soumise au même processus de validation et la majorité des alphas se situent au-dessus de 0.65 (au-dessus de 0.75 pour le niveau III). Les chercheurs ont jugé que les échelles de chacun des niveaux de l'ACLSA étaient valides (Nollan et al. 2000).

Les résultats de la validation empirique de la dernière version, n'a pas fait l'objet d'une publication. Toutefois, nous avons communiqué avec le statisticien responsable du *Casey Family Program* qui nous a transmis leurs principaux résultats. La validité interne globale de l'outil est très élevée et atteint 0.970.

Les alphas mesurés sur les échelles présents dans la version traduite de l'ACLSA utilisés dans le cadre du PQJ varient entre 0.716 et 0.913 pour les jeunes et entre 0.734 et 0.852 pour les répondants. Ce qui permet de prétendre que la consistance interne des échelles est satisfaisante et que les items à l'intérieure des sous-échelles sont reliés entre eux. Quant aux échelles de l'outil de Chaudière-Appalaches, pour celles qui sont directement inspirées de l'ACLSA et dont plusieurs items sont similaires, (« Tâches de la vie quotidienne », « Ressources sociales et de logement », « Gestion de mon argent », « Prendre soin de moi », « Relations sociales », « Habitudes scolaires et de travail »), les alphas varient entre 0.696 et 0.844 pour les jeunes et entre 0.728 et 0.827 pour les répondants, ce qui est acceptable.

Pour ce qui est des nouvelles échelles qui ont été ajoutées par le CJCA, les alphas sont un peu plus faibles et aucun ne rencontre le seuil du 0.70 quand le questionnaire est rempli par les jeunes. Les échelles « Sens de l'organisation », « En ce qui concerne les personnes », « En ce qui concerne l'information » et « Personnellement » ont des alphas qui se situent entre 0.558 et 0.668, ce qui est trop faible pour prétendre que les items présents dans ces échelles mesurent tous le même concept. Ces échelles mériteraient quelques ajustements. Les alphas obtenus à ces mêmes échelles lorsqu'elles sont

complétées par les répondants sont plus élevés, mais sont pour la plupart insuffisants, et se situent entre 0.567 et 0.854.

Quant à l'échelle « En ce qui concerne les choses » l'alpha n'est que de 0.126, ce qui est très en-deçà du seuil d'acceptabilité. En dépit du fait que l'échelle ne compte que quatre items, ce qui fait diminuer l'alpha, il faut se questionner sur le contenu des items qui, à première vue, ne sont pas liés entre eux, donc cernent mal le concept qu'ils prétendent mesurer.

Lorsque les alphas ne sont pas satisfaisants, une façon d'identifier les items problématiques est de se pencher sur les covariances inter-items pour chacune des échelles problématiques. Si les items sont liés entre eux et mesurent un même concept, ils devraient vraisemblablement corrélérer entre eux. Une corrélation supérieure à 0.3 est généralement suffisante pour prétendre que les items covarient, mais une corrélation trop élevée, supérieure à 0.70, indique qu'il y probablement multicollinéarité, c'est-à-dire que deux items mesurent la même caractéristique du concept, donc qu'ils sont redondants. Par exemple, dans l'échelle « Sens de l'organisation » (alpha 0.668), la matrice de corrélations inter-items montre que l'item 2 (*Être loyal*) ne corrèle pas avec plusieurs des autres items. Par ailleurs, si l'on retire cet item de l'échelle, l'alpha augmente à 0.677, alors que le retrait de tout autre item fait diminuer l'alpha.

Conceptuellement, l'item *Être loyal* n'est pas lié aux autres (*Être efficace, Exécuter, Gérer, Planifier, Assumer plusieurs responsabilités, Établir des priorités*) qui eux, théoriquement et empiriquement, mesurent mieux le concept du sens de l'organisation. *Être loyal* réfère davantage, théoriquement du moins, à l'échelle « Personnellement ». Chaque item de chaque échelle est examiné de cette façon afin de cibler les problèmes de consistance interne. Les résultats de ces analyses ne sont pas tous présentés ici par souci de parcimonie, mais des recommandations sur les changements de certains items feront l'objet d'une section subséquente. Les recommandations découleront également de l'analyse de la structure factorielle, qui est une méthode plus étoffée de vérification de la construction théorique des échelles et qui sera présentée ultérieurement.

Si les sous-échelles sont composées d'items qui mesurent tous la même dimension, l'outil est composé d'échelles qui mesurent toutes le même concept, soit l'autonomie fonctionnelle. L'alpha global de tous les items mis ensemble est de 0.951 pour les jeunes et de 0.953 pour les répondants, ce qui est très élevé, soit presque autant que pour la version originale anglaise. Cela peut par contre indiquer une certaine redondance des items. C'est donc dire que mis ensemble, tous les items de toutes les échelles cernent bien le concept de l'autonomie fonctionnelle, mais qu'il aussi est possible que certains items mesurent la même chose.

Dans le même sens que pour les items à l'intérieur des échelles, les échelles à l'intérieur de l'outil doivent covarier ensemble si l'on veut prétendre qu'ils mesurent tous une dimension d'un même concept. Mais encore une fois, une corrélation trop élevée, supérieure à 0.60 (Caron, 1996), dénote un problème d'indépendance des échelles. Si deux échelles corrélaient trop fortement ensemble, c'est que les deux dimensions ne sont pas indépendantes, les deux échelles mesurent la même chose.

Dans l'outil CJCA, certaines échelles corrélaient trop fortement entre elles pour établir qu'elles mesurent des dimensions distinctes de l'autonomie. L'échelle qui apparaît la plus problématique est l'échelle « Personnellement » qui corréla fortement avec les échelles « Sens de l'organisation », « Relations sociales » et « Habitudes scolaires et de travail ». Effectivement, l'échelle « Personnellement » est constituée des items suivants : « Dans mes activités ou emplois passés, j'ai fait preuve et je suis capable de : *Être persistant; Être discipliné; Être enthousiaste; Me faire confiance; Montrer de l'initiative; Accepter les différences de personnalité; Être autonome; Être responsable de mes gestes; Gérer mon temps et Tolérance à la frustration* ».

On constate que certains items font davantage référence au sens de l'organisation (*Gérer mon temps*), certains à des habiletés personnelles (*être enthousiasme, me faire confiance*) d'autres sont davantage liés aux habiletés sociales (*accepter les différences de personnalité*) et d'autres encore plus susceptibles d'être liés au monde du travail (*Montrer de l'initiative*). On retrouve donc dans la même échelle des items liés à quatre

dimensions de l'autonomie, qui sont certes apparentées théoriquement, mais qui gagneraient à être plus exclusives.

La majorité des limites de l'outil révélées par les analyses de consistance interne et d'interdépendance des items et des échelles montrent des lacunes au niveau de la construction théorique des échelles. À première vue, tous les items semblent cohérents avec le concept d'autonomie, mais il semble y avoir une lacune dans la répartition des items à l'intérieur même des échelles qui ne semblent pas mutuellement exclusives. Les analyses de structure factorielle servent à établir si les catégories théoriquement construites sont valides d'un point de vue empirique.

3.2.2. La structure factorielle et la validité de construit

L'analyse factorielle sert à réduire l'information, à passer de plusieurs variables (les items ou les questions) à quelques métavariabes (les facteurs ou les dimensions). Elle sert à tester un modèle théorique et ainsi établir la validité de construit de l'outil. Dans le cas qui nous occupe, elle sert à confirmer ou infirmer la construction théorique des dimensions de l'autonomie présentes dans l'outil. Tel qu'il est actuellement construit, l'outil comporte des lacunes quant à la répartition des items à travers les différentes dimensions, et certaines dimensions sont trop similaires entre elles. En dépit du fait que certains auteurs affirment que l'utilisation clinique des outils, contrairement à leur utilisation en recherche, ne nécessite pas nécessairement une validité à toute épreuve (Charland et Côté, 1996), nous croyons que dans le cas qui nous intéresse, cela s'avère nécessaire pour deux raisons principales.

D'une part, les résultats sont exposés sous forme de graphiques qui présentent les scores aux différentes dimensions. Ces scores servent à établir les priorités d'intervention et le choix des activités d'intervention suggérées. Si l'on reprend l'exemple précédent sur l'échelle « Personnellement », dont la construction théorique paraît hasardeuse : si le score à cette échelle est très faible en raison de questions liées au contexte de travail et que, comme le suggère le nom de la dimension, l'éducateur propose des activités

d'intervention davantage liées aux habiletés personnelles, la logique d'intervention adaptée aux difficultés ciblées n'est plus tout à fait cohérente. Bien que les éducateurs qui travaillent avec cet outil aient le souci de retourner aux questions pour formuler leurs recommandations, ce type d'erreur peut tout de même survenir. En s'assurant que la construction théorique de l'outil est empiriquement valide, on diminue grandement la probabilité que les recommandations ne soient pas liées aux difficultés ciblées, pour la simple raison que les difficultés ont été mal nommées à la source.

D'autre part, dans une optique de généralisation de l'outil à l'ensemble des régions du Québec qui ont des caractéristiques particulières, une bonne construction factorielle de l'outil permet de le rendre utilisable pour tous, d'obtenir une mesure fidèle sur différents échantillon. La fidélité d'un outil « reflète la constance avec laquelle il donne le même résultat » (Bouchard et Cyr, 1998). Cela réfère à la capacité de l'outil d'obtenir des résultats similaires lorsqu'il est utilisé sur différents échantillons. Ce qui est essentiel si l'on veut pouvoir prétendre que l'outil mesure la même chose chez les jeunes de Chaudière-Appalaches que chez les jeunes de Montréal par exemple.

Les analyses factorielles effectuées sur chacune des échelles montrent que de manière générale, la répartition des items à travers les différentes dimensions est cohérente. La majorité des items d'une même échelle convergent sur le même facteur. Cependant, il y a tout de même plusieurs erreurs de catégorisation. Dans pratiquement toutes les dimensions, il y a au moins un item qui ne converge pas avec l'ensemble du facteur.

Les principales erreurs, tout comme ce qui a été démontré lors de l'analyse de consistance interne, se situent surtout au niveau de la confusion entre les habiletés personnelles et les habiletés sociales, entre les habiletés personnelles et les aptitudes au travail, et entre les aptitudes au travail et le sens de l'organisation. Ces concepts sont certes fortement apparentés, faisant partie intégrante du concept plus large de l'autonomie, mais leurs manifestations (illustrées dans les différents items) devraient être davantage différenciées. Par ailleurs, l'analyse factorielle globale sur l'ensemble des items ne révèle pas la

structure théoriquement déterminée de l'outil. Un remaniement des items s'avère nécessaire.

Encore une fois par souci de parcimonie l'ensemble des résultats des analyses factorielles effectuées ne sont pas présentées, d'autant plus que certaines échelles ont été modifiées dans la version 4 qui sera implantée sous peu. Ces analyses préliminaires ont permis de cibler les principales limites de l'outil, mais le remaniement final des items ne pourra se faire qu'avec les données de la dernière version. Les résultats présentés servent d'orientations aux analyses futures et serviront également à juger de la qualité des améliorations apportées à la version 4 de l'outil.

Il faut retenir que pour que la construction théorique de l'outil soit valide empiriquement, l'outil nécessite des ajustements, notamment dans la répartition des items à travers les dimensions, mais également sur l'identification même des dimensions qui ne sont pas toujours mutuellement exclusives conceptuellement.

3.2.3. La validité des abaisseurs

Parmi les modifications apportées par le CJCA, la règle des abaisseurs qui sert à pondérer les réponses des jeunes en fonction d'autres variables apparaît comme la plus innovatrice. Le pourcentage de maîtrise du jeune n'est pas uniquement calculé par les réponses aux différentes échelles, une règle d'abaisseur permet de nuancer les réponses des jeunes par rapport à d'autres éléments. Cette règle d'abaisseur sert à pallier à la difficulté qu'ont les jeunes au lourd passé de placement à avoir un regard réaliste sur leurs propres capacités et compétences. Ils auraient tendance à surestimer leurs compétences alors qu'elles sont souvent très faibles. Elle permet également de limiter les effets du biais de désirabilité sociale.

Deux types d'abaisseur sont présents : 1) Des éléments qui font diminuer automatiquement le pourcentage de maîtrise globale, comme la durée de la complétion du questionnaire, les problèmes de santé et autres limitation physiques et psychologiques

ainsi que la durée du placement. 2) Des abaisseurs qui font le lien entre les questions de performance à choix multiples et certains items incluent dans les différentes échelles.

Les abaisseurs du premier type ont été cliniquement déterminés par les membres du comité de travail du CJCA. Ils ne peuvent être validés à l'heure actuelle puisqu'ils ne sont pas présents dans la version 3 de l'outil, ils seront intégrés à la version 4. Lorsque les données de la version 4 seront disponibles, par des analyses statistiques, il sera possible de déterminer quel impact ces variables ont réellement sur le pourcentage global de maîtrise ou sur quelles dimensions en particulier et ainsi établir le nombre de points à retirer pour contrebalancer la tendance du jeune à surestimer ses compétences. Un abaisseur sur le sexe du jeune a été discuté par les membres du comité du CJCA ayant travaillé au développement de l'outil, mais aucun consensus n'a été établi sur la nature de l'impact de cette variable sur l'autonomie fonctionnelle. Cette possibilité pourrait être appréhendée en évaluant l'apport, d'un point de vue statistique, du sexe du jeune sur l'autonomie ou sur certaines dimensions en particulier.

L'abaisseur du deuxième type implique qu'une mauvaise réponse à une question de performance annule les points obtenus à une question connexe contenue dans une échelle. Chaque question à choix multiples est associée à un ou plusieurs items du questionnaire. Les associations ont été énoncées par l'expertise clinique, mais encore faut-il les valider théoriquement et empiriquement. Il faut, dans un premier temps, s'assurer que les questions soient liées conceptuellement et ensuite valider statistiquement le lien entre la question de performance et l'item correspondant.

Comme ces abaisseurs ne sont présents que dans la version 4 de l'outil du CJCA et que les questions de performance sont différentes d'une version à l'autre, ils ne seront discutés ici que théoriquement. Leur validation statistique fera l'objet d'un rapport subséquent. À la lecture des associations proposées (Annexe 1), trois principaux problèmes émergent quant à la construction théorique des abaisseurs.

1. De manière générale, les questions de performance sont liées à un item d'une échelle. Il arrive par contre que certaines questions à choix multiples soient associées à deux et même à trois items. Ce qui soulève deux interrogations :
 - En abaissant le score de deux items avec une même question ne donne-t-on pas trop d'importance à cette manifestation d'une échelle? Y a-t-il une justification théorique à ce que cet élément compte deux fois sur le score total, même parfois trois fois, comparativement aux autres?
 - Dans le même sens, si deux ou trois items se rapportent à la même caractéristique d'une même dimension, il y a probablement un problème de redondance à travers les items (hypothèse également soutenue par les corrélations inter-items discutées plus haut).
2. Il arrive que des questions ne soient pas catégorisées dans la même dimension que l'item qu'ils influencent. Si deux questions qui sont supposées mesurer la même chose se retrouvent dans différentes dimensions, cela soulève un problème de construit théorique (hypothèse également soutenue par les analyses factorielles discutées plus haut).

Par exemple, une des questions à choix multiples est présentée sous la rubrique *Relations avec les personnes* et influence des questions qui se retrouvent respectivement dans les dimensions *Personnellement* et *Relations sociales*. La confusion entre ces dimensions a déjà été soulevée et constitue en quelque sorte la lacune majeure de l'outil tel qu'il est actuellement. Le remaniement des items à travers les différentes échelles permettra une meilleure association entre les questions de performance et les items auxquels elles sont jumelées.

3. Une des dimensions est surreprésentée parmi les questions à choix multiples. Chacune des onze dimensions a une question à choix multiples qui lui est associée, mais l'une d'elles en compte deux. Ce qui ramène à une considération

déjà énoncée : ne donne-t-on pas trop d'importance à cette dimension et pourquoi plus à celle-ci qu'à toute autre?

Une fois la construction théorique des abaisseurs redéfinie, il sera possible de vérifier l'association statistique entre les questions de performance et les différents items auxquels elles sont liées. Ces analyses pourront être effectuées lorsque des données seront recueillies avec la version 4 de l'outil *Évaluation du Niveau d'Autonomie*, dont l'implantation est prévue pour l'automne 2008 au Centre Jeunesse de Chaudière-Appalaches.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'outil *Évaluation du Niveau d'Autonomie* développé par le Centre jeunesse de Chaudière-Appalaches répond en grande partie aux attentes du comité *Plan de cheminement vers l'autonomie* mis en place par l'Association des centres jeunesse du Québec. Ce comité a la volonté d'élaborer et d'utiliser systématiquement un outil d'évaluation de l'autonomie pour tous les jeunes de 16 ans recevant des services des centres jeunesse et mêmes ceux recevant des services d'autres organismes partenaires d'aide à la jeunesse. Il veut créer un outil qui serait facile et convivial tout en étant complet et efficace. L'outil CJCA, en s'intéressant à la fois au fonctionnel, au relationnel et aux projets de vie, répond à l'ensemble des prémisses établis par le comité. En plus d'avoir apporté de multiples modifications à la version originale de l'outil américain ACLSA, et certaines particulièrement innovatrices, il a également mis en œuvre toute une logistique d'utilisation de l'outil d'intervention.

À l'heure actuelle, l'outil est en phase de révision et la quatrième version sera sous peu implantée sur le territoire de Chaudière-Appalaches. Des analyses préliminaires sur la version 3 de l'outil ont permis de révéler des lacunes au plan de la construction théorique de l'outil. Plus précisément, la construction des différentes échelles de mesure qui n'apparaissent pas mutuellement exclusives et la répartition de certains items à travers les échelles qui ne semble pas optimale. Par contre, l'ensemble des items présents dans l'outil semblent cohérents entre eux et mesurent tous une manifestation de l'autonomie. Il y a par contre certaines redondances parmi les items.

Les principales limites, tout comme ce qui a été démontré lors de l'analyse de la consistance interne et de la structure factorielle, se situent surtout au niveau de la confusion entre les habiletés personnelles et les habiletés sociales, entre les habiletés personnelles et les aptitudes au travail, et entre les aptitudes au travail et le sens de l'organisation. Ces concepts sont certes fortement apparentés, faisant partie intégrante du concept plus large de l'autonomie, mais leurs manifestations (illustrées dans les différents items) devraient être différenciées. Un remaniement des items s'avère nécessaire.

Les principales recommandations ou modifications envisagées sont les suivantes :

1. Valider le construit théorique : À la lumière des analyses préliminaires effectuées sur les données issues de la version 3 de l’outil, il est apparu que certains items étaient mal répartis entre les échelles et que certaines échelles étaient mal définies. Les modifications à apporter se feront à la suite d’analyses subséquentes effectuées sur la version 4, puisque cette dernière est différente en plusieurs points de la précédente. Certaines échelles ont été modifiées, des items ont été retirés ou ajoutés, des échelles ont fusionné. Les analyses préliminaires ont permis d’une part d’identifier les problèmes (problème de construit et de redondance), et d’autre part d’orienter la réflexion théorique qui sera nécessaire à l’évaluation de la version 4 (source du problème : identifier les échelles problématiques). Le tableau 1 donne un aperçu des modifications apportées à la version 4 en présentant les échelles et le nombre d’items présents dans les versions 3 et 4 de l’outil.

Tableau 1. Présentation des échelles contenues dans les versions 3 et 4 de l’outil Évaluation du Niveau d’Autonomie du Centre Jeunesse Chaudière-Appalaches.

| Version 3 | Version 4 |
|--|---|
| | 1) Connaissances générales (10 questions) |
| 1) En ce qui concerne l’organisation (7 items) | 2) Sens de l’organisation (9 items) |
| 2) En ce qui concerne les personnes (7 items) | 3) Relation avec les personnes (7 items) |
| 3) En ce qui concerne les choses (4 items) | 4) Relation avec les choses (5 items) |
| 4) En ce qui concerne l’information (6 items) | 5) Compréhension de l’information (4 items) |
| 5) En ce qui me concerne personnellement(10 items) | 6) Personnellement (10 items) |
| 6) Tâches de la vie quotidienne (11 items) | 7) Planification de carrière (9 items) |
| 7) Ressources sociales et de logement (10 items) | 8) Vie quotidienne (13 items) |
| 8) Gestion de mon argent (8 items) | 9) Logement et gestion du budget (38 items) |
| 9) Prendre soin de moi (11 items) | 10) Soins personnels (14 items) |
| 10) Relations sociales (19 items) | 11) Relations sociales (8 items) |
| 11) Habitudes scolaires et de travail (19 items) | 12) Vie au travail (13 items) |
| 12) Mises en situation (12 questions) | 13) Mises en situation (12 questions) |

2. Valider l’association des abaisseurs : L’outil présente deux types d’abaisseur :
 1) Ceux liés à des caractéristiques des jeunes qui se retrouvent dans les questions d’identification (durée de la complétion du questionnaire, durée du placement, problèmes de santé et autres limitations physiques ou psychologiques etc.) qui influencent directement le pourcentage global de maîtrise et 2) Ceux qui font le lien entre les

questions de performance et certains items incluent dans les différentes échelles. Encore une fois, la validité empirique de ces abaisseurs devra attendre les données sur la version 4 de l'outil, mais la réflexion théorique a déjà permis d'identifier certaines lacunes qui sont similaires à celles retrouvées dans l'ensemble de l'outil. La validation du construit théorique général de l'outil permettra d'orienter le construit théorique des abaisseurs de deuxième type, ce qui pourra ensuite être validé empiriquement.

3. *S'intéresser davantage aux projets de vie* : La version 4 de l'outil propose des questions sur les projets de vie au plan scolaire, professionnel et résidentiel, mais se restreint aux intentions du jeune. On lui demande par exemple : « À votre majorité ou avant, est-ce que vous serez à la recherche d'un appartement ? » « Dans quelle ville ? ». Mais aucune question ne vient vérifier le réalisme de l'intention, l'implication dans le projet, les démarches effectuées, etc. Dans cet exemple, si le jeune ne prévoit pas chercher un appartement, aucune question ne s'intéresse à son projet (par exemple le retour chez les parents), à la faisabilité du projet (l'accord des parents), aux modalités d'exécution (paiement d'une pension, obligation d'accomplir certaines tâches domestiques, conditionnel à un retour à l'école, etc.). S'intéresser aux projets de vie apparaît nécessaire pour formuler des conclusions adaptées puisque le niveau d'autonomie requis varie en fonction du projet (retour chez les parents ou logement autonome) et certaines dimensions doivent aussi être prioriser en fonction du projet (gestion du budget ou relations sociales). Les projets au plan scolaire, professionnel et résidentiel sont abordés, mais il pourrait être intéressant de se pencher sur les projets de création d'une nouvelle famille et de mise en ménage avec un(e) conjoint(e), ce qui n'est pas du tout abordé dans le questionnaire tel qu'il est actuellement et qui représente un axe d'insertion important du passage à la vie adulte.

L'interface informatique de la version 4 paraît tout à fait adaptée à l'ajout de questions sur les projets de vie. En effet, une fonction permet de dissimuler des questions qui apparaissent ou non selon la réponse à une autre question. Par exemple, si le jeune répond qu'il envisage aller en appartement à sa majorité, des questions sur les démarches effectuées ou envisagées peuvent apparaître, questions auxquelles un jeune qui ne prévoit

pas aller en logement autonome n'a pas à répondre puisqu'elles ne s'appliquent pas à sa réalité.

4. S'intéresser au réseau de soutien des jeunes : Il est notoire que le réseau de soutien des jeunes – ou son absence – joue un rôle considérable dans la trajectoire d'insertion des jeunes à leur sortie du centre jeunesse et ce, dans tous les axes d'insertion (Goyette et al. 2007a). L'outil s'intéresse au relationnel, mais dans une optique de rapport à soi et de rapport aux autres et non pas dans un contexte plus pragmatique, comme les figures de soutien et la nature des soutiens. Par exemple, s'intéresser à qui sont les personnes importantes dans la vie du jeune, à qui il s'adresse quand il a besoin d'aide, quel type de soutien ces personnes lui apporte (affectif, matériel, information, valorisation, instrumental, socialisation), s'il y a des personnes nuisibles dans le réseau du jeune et en quoi sont-elles nuisibles. Une section spécifique de l'évaluation pourrait évaluer le réseau du jeune.

5. S'intéresser aux jeunes les plus vulnérables : L'évaluation du PQJ a révélé que certains jeunes étaient à risque de vivre un passage à la vie autonome encore plus difficile que la majorité des jeunes suivis par les centres jeunesse, déjà foncièrement à risque (Goyette et al. 2007a). Notamment les jeunes filles enceintes ou mères et les jeunes autochtones. Se pencher sur la réalité particulière des jeunes filles en maternité précoce n'est pas apparu essentiel pour le CJCA, compte tenu que dès lors qu'une jeune fille suivie par le centre jeunesse est enceinte, elle est automatiquement orientée vers les services spécialisés pour jeunes mères en difficultés d'adaptation du centre jeunesse. Par contre, le projet de maternité devrait peut-être être considéré dans une optique préventive des comportements à risque et pourrait s'insérer dans la section sur les projets de vie (création d'une nouvelle famille, mise en ménage). Quant à s'intéresser aux difficultés particulières des jeunes autochtones, cette réalité ne touche certes pas l'ensemble des régions, mais est un enjeu important pour certaines. Dans le même sens que pour l'origine ethnique des jeunes, les populations migrantes sont davantage présentes dans les centres urbains et quasi inexistantes dans certaines autres régions. D'où l'importance de se soucier de garder une certaine couleur régionale à l'outil, tout en conservant une

uniformité dans la démarche. Par ailleurs, il faut se questionner s'il est nécessaire de porter une attention particulière à d'autres problématiques spécifiques telles que la consommation de drogues ou la délinquance. En effet, l'évaluation du PQJ a montré qu'en dépit de tous les efforts déployés concernant l'apprentissage de l'autonomie, des facteurs tels que les pairs délinquants, la consommation de drogue, des problèmes de santé mentale ou de déficience intellectuelle peuvent supplanter tous ces efforts et confiner le jeune dans une trajectoire vulnérabilisante (Goyette et al, 2007a).

6. *Se soucier de garder une couleur régionale* : Deux enjeux qui peuvent paraître contradictoires de prime abord se côtoient dans l'élaboration de ce projet. D'une part un souci d'uniformité et de systématisation de l'outil d'évaluation et d'autre part, la préoccupation d'adapter l'outil aux différents contextes régionaux dans lesquels il se situe. Ces deux enjeux ne sont toutefois pas incompatibles. En standardisant au mieux les différentes échelles de mesure par un procédé de validation empirique rigoureux, l'outil pourra être considéré fidèle et donc applicable à différents groupes de jeunes, alors que les questions de performance et certaines questions relatives aux projets de vie peuvent différer selon la région. Puisque ces questions ne nécessitent pas de validation autre que conceptuelle (à l'exception de l'association entre la question à choix multiples et l'item qu'il abaisse), elles peuvent aisément différer d'une région à l'autre sans compromettre la validité et la fidélité de l'outil. Dans ce sens, les questions de performance présentes dans l'outil CJCA sont fortement liées à la réalité régionale, notamment aux opportunités d'emploi. Si les opportunités de travail pour les jeunes peu scolarisés se situent surtout dans les domaines du textile, de l'agriculture, de l'industrie forestière ou l'imprimerie dans Chaudière-Appalaches, elles se situent essentiellement dans le domaine des services dans les centres urbains, comme les chaînes de restauration rapide ou les boutiques. Les compétences requises ne sont donc pas les mêmes selon la région. La nécessité de savoir se servir d'un gallon à mesurer peut paraître dérisoire pour un jeune qui travaille chez McDonald, alors que la capacité d'utiliser le transport en commun ne s'applique pas vraiment à un jeune qui habite une région qui n'est pas ou très peu desservie par de tels services.

7. La nécessité d'une formation uniforme des éducateurs évaluateurs : Encore une fois dans un souci d'uniformité, la même formation devrait être dispensée aux éducateurs qui procèderont aux évaluations, dans le but que tous comprennent l'outil de la même manière, mais surtout dans l'optique d'uniformiser les rapports d'évaluation. Au CJCA, il n'y a que huit éducateurs qui procèdent aux évaluations et les rapports présentent déjà une certaine disparité entre eux. Certains sont très spécifiques, demeurent très collés au questionnaire et recommandent des activités très précises, alors que d'autres prennent une certaine distance du questionnaire et trace un portrait plus général du niveau d'autonomie du jeune en ciblant les difficultés sur lesquelles travailler, sans nécessairement prescrire des activités précises. Dans un contexte de généralisation, il devient nécessaire de resserrer les directives et d'établir un modèle type de rapport d'évaluation. D'autant plus que ce rapport d'évaluation est une valeur ajoutée d'importance par rapport à l'ACLSA et une spécificité du *Pathway Plan* qui a particulièrement retenu l'attention.

8. Créer une banque d'outils et d'activités d'intervention commune ? : La CJCA possède sa propre banque d'activités didactiques et d'outils d'intervention associée à l'*Évaluation du Niveau d'Autonomie* qui est présentée aux éducateurs lors de la formation sur l'utilisation de l'outil. Il faut maintenant se questionner à savoir si, dans l'optique d'une généralisation, une banque provinciale d'activités devrait être conçue, où tous les centres jeunesse et leurs partenaires régionaux proposeraient leurs activités ou si la création de banque d'outils doit demeurer une préoccupation locale. Cette décision doit être réfléchiée en fonction de deux enjeux de taille : le souci d'uniformité et la préoccupation d'adapter l'instrument aux différents contextes régionaux dans lesquels il se situe. Toutefois, rien n'empêche la création d'une banque globale où les régions choisissent les activités qui leur conviennent. Ainsi, la diffusion de plusieurs outils entre des régions aux profils relativement similaires pourrait être profitable pour tous.

Ces recommandations sont à considérer dans le contexte d'une généralisation de l'outil *Évaluation du Niveau d'Autonomie* du Centre jeunesse Chaudière-Appalaches. Elles sont essentiellement de deux ordres. Premièrement, des recommandations qui concernent directement l'outil, relatives à sa validation statistique, à l'ajout ou non de certaines

dimensions ou sections. Deuxièmement, des pistes de réflexion sur les enjeux à considérer dans l'éventualité de la généralisation de l'outil à l'ensemble des centres jeunesse du Québec. Le comité *Plan de cheminement vers l'autonomie* doit maintenant se pencher sur les questions soulevées dans ce rapport.

RÉFÉRENCES

- Ansell, D. (2001). Where We Are Going Tomorrow: Independent Living Practice. In K. A. Nollan & A. C. Downs (Eds.), *Preparing Youth for Long-Term Success. Proceeding from the Casey Family Program National Independent Living Forum* (pp. 35-44). Washington DC: CWLA Press.
- Bidart, C. (2006). *Devenir adulte aujourd'hui : perspectives internationales*: INJEP, Collection débats-Jeunesse, L'Harmattan.
- Bouchard S. et C. Cyr (1998). *Recherche psychosociale : pour harmoniser recherche et pratique*, Presse de l'Université du Québec.
- Caron J. (1996). « L'échelle de provisions sociales : une validation québécoise », *Santé mentale au Québec* 21 (2), 158-180.
- Caron J. (2006). *Un guide de validation transculturelle des instruments de mesure en santé mentale*. Site internet consulté le 9 juin 2006 : <http://www.instrumentspsychometriques.mcgill.ca/instruments/guide.htm>.
- Charland H. et G. Côté (1996). « Fidélité et validité de la version française du "Children of Alcoholics Screening Test" (CAST) » *Revue québécoise de psychologie* 17 (1), 47-64.
- Centre jeunesse de Chaudière-Appalaches (2008). *Présentation : Évaluation du niveau d'autonomie. Expérience support à l'intervention clinique*, document présenté à l'Association des centres jeunesse du Québec dans le cadre de la mise en candidature du projet pour les prix de l'ACJQ.
- Daining, C., & DePanfilis, D. (2007). Resilience of youth in the transition from out-of-home care to adulthood. *Children and Youth Services Review*, 29, 1158-1178.
- Department of Health et al. (2000) *Framework for the Assessment of Children in Need and their Families*. London: the Stationery Office.
- Dumaret, A.-C., Coppel-Batsch, M., & Couraud, S. (1997). Adult Outcome of Children Reared for Long-term Periods in Foster Families. *Child Abuse & Neglect*, 21(10), 911-927.
- Frechon, I. (2005). Les stratégies féminines d'entrée dans la vie adulte. In E. Callu, J.-P. Jurmand & A. Vulbeau (Eds.), *La place des jeunes dans la cité. Tome 2, Espaces de rue, espaces de parole* (pp. 215-232). Paris: L'Harmattan.
- Goyette, M. (2006). *Réseaux sociaux, soutiens et dynamiques des supports dans le passage à la vie adulte : le cas de jeunes ayant connu un placement*. Université Laval, Ste-Foy.

- Goyette, M. (2007). Promoting autonomous functioning among youth in care: A program evaluation. *New Directions for Youth Development: Theory, Practice and Research*, 113, 81-105.
- Goyette, M., Bellot, C., & Panet-Raymond, J. (2006). *Le projet Solidarité Jeunesse. Dynamiques partenariales et insertion des jeunes en difficulté*. Québec: Les Presses de l'Université du Québec. Collection Problèmes sociaux et interventions sociales.
- Goyette, M., Chénier, G., Royer, M.-N., & Noël, V. (2007b). Le soutien au passage à la vie adulte des jeunes recevant des services des centres jeunesse. *Éducation et francophonie. Revue scientifique virtuelle*, 35(1), 95-119.
- Goyette, M., Royer, M.-N., Noël, V., & Chénier, G. (2007a). *Projet d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome et d'assurer la qualification des jeunes des centres jeunesse du Québec. Rapport final d'évaluation*. Montréal: Soumis au centre national de prévention du crime et à l'Association des centres jeunesse du Québec.
- Institut de la statistique du Québec (2008). *Institut de la statistique du Québec : Profil des régions et des MRC*. URL : <http://www.stat.gouv.qc.ca/>
- Jahnukaiken, M. (2007). Hi-risk youth transitions to adulthood: A longitudinal view of youth leaving the residential education in Finland. *Children and Youth Services Review*, 29, 637-654.
- Kufeldt, K. (2003). Graduates of Guardianship Care: Outcomes in Early Adulthood. In K. Kufeldt & B. McKenzie (Eds.), *Child Welfare: Connecting Research, Policy and Practice* (pp. 203-216). Waterloo, Ontario: Wilfrid Laurier University Press.
- Lanctôt, N. (2006). Les adolescentes prises en charge par le centre jeunesse: Que deviennent-elles au tournant de la vingtaine? *Défi jeunesse*, 12(2), 3-7.
- Maunder, D., Liddel, M., Liddel, M., & Green, S. (1999). *Young people leaving care and protection*. Hobart, Tasmania: Australian Clearinghouse for Youth Studies.
- Maunay, E. et M. Molgat (dir.) (2003), *Les jeunes adultes et leurs parents. Autonomie, liens familiaux et modes de vie*, Québec, Presses de l'Université Laval
- Nollan, K. A., Wolf, M., Ansell, D., Burns, J., Barr, L., Copeland, W., et al. (2000). Ready or not: assessing youths' preparedness for independent living. *Child Welfare*, LXXIX(2), 159-178.
- Nollan K. A., M. Horn, C. Downs & P. J. Pecora (2002) *Ansell-Casey Life Skills Assessment (ACLSA) And Life Skills Guidebook manual*, Revised, Aug. 30. 2002. Casey Family Programs. [http://www.njacyf.org/main/pdf/ansell_casey_lifebook.pdf]

- Nollan, K. A., & Downs, A. C. (2001). *Preparing Youth for Long-Term Success. Proceeding from the Casey Family Program National Independent Living Forum*. Washington DC: CWLA Press.
- Pauzé, R., Toupin, J., Déry, M., Mercier, H., Joly, J., Cyr, M., et al. (2004). *Portrait des jeunes âgés de 0 à 17 ans référés à la prise en charge des Centres jeunesse du Québec, leur parcours dans les services et leur évolution dans le temps (Section 6: Portrait des jeunes devenus adultes)*: Groupe de recherche sur les inadaptations sociales de l'enfance (GRISE).
- Pecora, P. J., Kessler, R. C., Williams, J., O'Brien, K., Downs, C. A., English, D., et al. (2005). *Improving Family Foster Care. Findings from the Northwest Foster Care Alumni Study*. Seattle: Casey Family Programs.
- Rutman, D., Hubberstey, C., Feduniw, A., & Brown, E. (2006). *When Youth Age Out of Care - Bulletin of Time 2 Findings*. Victoria: Research Initiatives for Social Change unit, School of Social Work, University of Victoria.
- Tweddle, A. (2007). Youth leaving care: How do they fare? In V. R. Mann-Feder (Ed.), *Transition or eviction : Youth exiting care for independent living* (pp. 15-31). San Francisco: Wiley Subscription Services.
- Vallerand, R.J. (1989). « Vers une méthodologie de validation transculturelle de questionnaires psychologiques : implications pour la recherche en langue française ». *Psychologie Canadienne*, 30 (4), 662-689.

ANNEXE 1. PRÉSENTATIONS DES ABAISSEURS QUI LIENT LES QUESTIONS DE PERFORMANCE AUX ITEMS DES ÉCHELLES D'AUTONOMIE

Organisation, habiletés sociales

1. Votre employeur vous demande - de façon exceptionnelle - de prendre cinq minutes sur votre pause du matin pour terminer un travail. Vous réagissez comment?

- A) Je lui dis de façon très directe et bête qu'il n'en est pas question.
- B) Que c'est oui, mais il devra vous compenser en argent.
- C) Que c'est oui tout en vous disant que cela est exceptionnel et inhabituel de sa part.
- D) Vous le faites, sans dire un mot même si vous n'êtes pas d'accord.

Annule les questions :

2.3 : *Sens de l'organisation* : Je suis une personne dévouée (à l'emploi, dans mes activités...)

12.3 : *Vie au travail* : J'accepte la supervision et l'autorité.

Relation avec les personnes

2. Vous travaillez dans une usine et l'équipe de travail dont vous faites partie est constituée de six personnes. Quatre d'entre elles consomment du pot avant le début de la journée, à la pause de l'avant-midi, sur l'heure du dîner et à la pause de l'après-midi. Ils vous offrent de te joindre à eux. Que faites-vous?

- A) Vous voulez faire partie du groupe majoritaire, donc vous fumez aussi du pot avec eux.
- B) Vous vous dites que vous consommerez que quelques fois.
- C) Vous vous positionnez par rapport à eux et vous décidez de ne pas consommer et de continuer à vous appliquer à votre travail.
- D) Vous allez vous rallier aux deux autres qui ne consomment pas et vous décidez d'aller voir le patron pour lui dire qu'il y a de la consommation dans son usine.

Annule les questions

6.7 : *Personnellement* : Je suis une personne qui assume mes gestes.

10.3 : *Soins personnels* : Je connais deux façons pour résister aux pressions qui incitent à la consommation de drogues.

3. Vous devez travailler avec une personne qui a la critique facile et qu'à chaque erreur que vous faites elle vous passe des commentaires désobligeants. Que faites-vous?

- A) Ni une ni deux, vous lui répondez de la même manière.
- B) Vous ne dites pas un mot et vous refoulez les sentiments qu'elle vous fait vivre.
- C) Devant la situation, vous en parlez à votre collègue.
- D) Vous en parlez à votre supérieur immédiat pour y trouver des solutions et améliorer le climat.

Annule les questions

6.9 : *Personnellement* : Je suis une personne qui a une bonne tolérance à la frustration.

11.8 : *Relations sociales* : Habituellement, je suis capable d'accepter la critique sans me mettre en colère.

Relation avec les choses

4. Vous venez d'être engagé dans une usine de confection. Vous êtes responsable pour manœuvrer une machine qui est assistée par un ordinateur. On vous donne une courte formation pour l'opération, mais voilà que survient un problème. L'appareil s'arrête subitement, sans raison et impossible de la faire repartir. Que faites-vous?

A) C'est la panique.

B) Vous vous dites que ce n'est pas grave, les ordinateurs, moi je connais ça et j'essaie de le réparer.

C) Vous vous emportez et commencez à injurier la machine tout en la frappant.

D) Vous référez immédiatement à votre supérieur pour lui signaler le problème.

Annule la question

3.6 : *Relations avec les personnes* : Je suis capable de demander de l'aide.

Compréhension de l'information

5. Vous êtes à votre première journée de travail dans une usine. Votre supérieur immédiat vous explique le travail à faire, mais ce dernier emploie un langage technique qui démontre une grande expérience de sa part et de plus, il utilise des mots en anglais dont vous ne connaissez même pas la signification. Et pour couronner le tout, il y a beaucoup de bruit. Quelle est votre réaction?

A) Vous hochez la tête en signe de compréhension chaque fois qu'il vous regarde, comme cela vous lui laissez croire que vous comprenez très bien.

B) Vous ne l'écoutez pas et vous regardez les autres travailleurs.

C) Vous lui faites signe d'arrêter de parler et vous lui demandez de le rencontrer dans un endroit plus calme et vous lui expliquez vos difficultés de compréhension à la suite des informations transmises.

D) Vous vous dites que ce n'est pas grave, je ferai bien comme je veux quand il aura terminé.

Annule la question

5.1 : *Compréhension de l'information* : Je suis en mesure de saisir l'essentiel des demandes lorsque je suis en présence d'une personne d'autorité (patron).

Concerne personnellement

6. Vous êtes responsable de la qualité du produit pour une compagnie manufacturière et il survient un problème sur la ligne de production, ce qui crée une légère imperfection sur le produit. Qu'est-ce que vous faites?

- A) Les produits sont destinés à un marché extérieur de votre région, donc vous laissez passer.
- B) Vous vous dites que jamais un consommateur ne va se rendre compte de l'imperfection.
- C) Vous avez vu l'imperfection, mais vous faites comme si vous n'aviez rien vu.
- D) Vous arrêtez immédiatement la production.

Annule la question

2.8 : *Sens de l'organisation* : Je me considère comme une personne honnête.

Planification de carrière

7. Qu'est-ce qui rend essentiel les réseaux de relations personnelles dans le cadre d'une recherche d'emploi?

- A) Les relations personnelles peuvent elles-mêmes vous embaucher.
- B) Les relations personnelles peuvent vous indiquer des débouchés qui vous conviennent.
- C) Les relations personnelles peuvent connaître mieux que vous le marché du travail.
- D) Toutes ces réponses.

Annule la question

7.2 : *Planification de carrière* : Présentement, je discute de mon plan d'études avec un enseignant ou un conseiller ou je discute de mon plan de carrière avec un employeur ou un conseiller.

Vie quotidienne

8. Une recette vous indique d'ajouter « quatre cuillères à thé de farine ». Combien devez-vous ajouter de farine?

- A) Quatre tasses.
- B) Quatre gouttes d'un compte-gouttes.
- C) Quatre cuillères à table.
- D) Quatre cuillères à thé.

Annule la question

1.8 : *Connaissances générales* : Je suis capable de soustraire, d'additionner et de multiplier.

Logement et gestion du budget

9. Le revenu imposable moins les déductions permises constituent le :

- A) Revenu net
- B) Revenu brut
- C) Régime des rentes
- D) Pourcentage de rendement annuel

Annule la question

9.10 : *Logement et gestion du budget* : Je suis capable d'interpréter un talon de chèque (ex. : ce que veut dire RRQ, AS, salaire brut, impôt fédéral, impôt provincial, etc.)

Soins personnels

10. Si vous souffrez d'une douleur aiguë au côté de l'abdomen, vous devriez :

- A) L'ignorer, car elle est probablement due à une indigestion.
- B) Y porter attention, puisqu'il s'agit peut-être d'un appendice. [Une appendicite??]
- C) Vous étendre, jusqu'à ce qu'elle passe.
- D) Manger quelque chose parce que cela signifie que vous avez faim.

Annule la question

10.11 : *Soins personnels* : Je sais quand il est préférable de prendre rendez-vous avec un médecin plutôt que de me présenter à l'urgence.

Relations sociales

11. Quel est l'ingrédient essentiel à la réussite d'une relation amoureuse?

- A) La sexualité
- B) L'aisance financière
- C) La confiance
- D) L'humour

Annule la question

11.4 : *Relations sociales* : Je suis capable de démontrer aux autres qu'ils comptent pour moi.

Vie au travail

12. Lesquels des éléments suivants aident à accomplir toutes les tâches au travail en permettant de déterminer celles qui sont prioritaires et celles qui sont moins importantes :

- A) Une liste de choses à faire en priorité.
- B) Un calendrier.
- C) Une calculatrice.
- D) Un journal personnel.

Annule les questions :

2.5 : *Sens de l'Organisation* : Je suis une personne qui est en mesure de planifier des tâches.

2.7 : *Sens de l'organisation* : Je suis en mesure d'établir des priorités.

6.8 : *Personnellement* : Je suis une personne qui organise bien son temps lorsque je suis laissé à moi-même.